



HAL
open science

La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?

Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti

► To cite this version:

Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti. La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?. 2018. hal-01724699v2

HAL Id: hal-01724699

<https://hal.science/hal-01724699v2>

Preprint submitted on 23 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?¹

Olivier Bouba-Olga & Michel Grossetti

Nouvelle version, novembre 2018

Résumé

La période récente se caractérise par l'émergence d'une mythologie séduisante dans le champ du développement économique : l'approfondissement de la mondialisation plongerait l'ensemble des territoires face à un impératif de compétitivité, seules quelques métropoles pouvant rivaliser pour attirer les talents et les leaders de demain, métropoles qu'il conviendrait donc de soutenir en concentrant les efforts sur l'excellence. Nous la résumons par l'acronyme CAME pour **C**ompétitivité, **A**ttractivité, **M**étropolisation et **E**xcellence.

Une analyse attentive des différents composants de la CAME montre cependant qu'aussi séduisante —voire addictive— qu'elle soit, elle ne résiste pas à l'épreuve des faits. Malgré cela, portée de manière plus ou moins marquée par certains chercheurs et organismes privés ou publics d'analyse et de conseil, elle sous-tend tout un ensemble de politiques publiques ; elle a même structuré une partie des débats autour des résultats des élections dans différents pays.

Non seulement la CAME ne produit pas les effets attendus, mais elle provoque des effets indésirables. Les ressources publiques étant limitées, les dédier fortement à quelques acteurs (startups, chercheurs jugés « excellents »...) ou à quelques lieux (métropoles) conduit à renforcer les inégalités socio-spatiales. Quelques éléments de réflexion sur des alternatives envisageables, qui nous semblent plus saines, seront présentés afin d'aider à s'en désintoxiquer.

¹ Ce document est une version révisée et étendue d'un texte publié en mars 2018 sur les archives hal du CNRS (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01724699>). Nous remercions Antoine Belgodère, Bastien Bernela, Emilie Bourdu, Pascal Chauchefoin, Marc Pourroy, Richard Shearmur, Josselin Tallec et Jérôme Vicente, pour leurs remarques sur une première version de ce texte.

Depuis les *Mythologies* de Roland Barthes (1957), il est devenu courant de désigner comme des mythes des croyances partagées devenues si communes qu'elles ne sont plus discutées. Une mythologie est un ensemble de mythes qui fonctionnent ensemble. Les spécialités scientifiques ont ainsi leurs mythes, des énoncés devenus stylisés et repris sans débat de publication en publication. Leur statut de mythe ne dit rien de leur pertinence, ou de leur accord avec les données, il signale seulement qu'ils sont tenus pour acquis, qu'ils forment une base des raisonnements plus que leurs objets. Dans les débats scientifiques, désigner des énoncés comme des mythes signifie que l'on cherche précisément à leur enlever le statut de mythe, à les questionner, à les réexaminer, à les ramener au statut d'énoncés que l'on peut critiquer et confronter à des données. En sciences sociales, ces mythes sont, peut-être de façon plus systématique que dans d'autres sciences, reliés à des orientations politiques, des décisions, des débats publics.

Au fil de nos travaux portant sur les liens entre performance économique et taille des agglomérations urbaines, sur la géographie de l'innovation et des activités scientifiques académique et sur la mobilité des travailleurs qualifiés, nous avons rencontré des énoncés ainsi répétés de textes en textes et de débats en débats, qui nous ont semblé fonctionner comme des mythes. Après les avoir discutés séparément, nous nous sommes rendu compte qu'ils renvoyaient souvent les uns aux autres et que l'on pouvait les voir comme une mythologie.

Cette mythologie, que nous désignerons par l'acronyme CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation et Excellence)², est présente dans de nombreux travaux d'études urbaines et régionales, et simultanément dans les discours publics et les politiques. Elle envahit les notes des agences gouvernementales et des *think tanks*, les justifications des politiques engagées aux niveaux national, régional, local dès lors qu'elles se préoccupent des liens entre l'économie et l'espace géographique.

L'objectif de ce texte, que nous avons conçu comme un essai plutôt que comme un texte académique, est de faire une présentation synthétique de cette mythologie, en nous appuyant sur les propos de certains des auteurs qui la diffusent en totalité ou en partie, d'en examiner les ingrédients, de montrer les limites que chacun d'entre eux présente, puis de mettre en évidence les problèmes épistémologiques et théoriques communs à ces ingrédients, avant de conclure par des pistes pour analyser les phénomènes géographiques sans recourir à ces mythes.

1. CAME : une mythologie addictive

La mythologie CAME peut se résumer en quelques propositions : le processus de métropolisation s'inscrirait dans un contexte d'exacerbation de la concurrence mondiale suite à l'émergence des pays à bas coût de main d'œuvre, à la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges, au développement des infrastructures de transport et de communication, à la financiarisation de l'économie... soit à l'approfondissement de la mondialisation. Pour les territoires des pays développés, la seule voie à emprunter pour créer des emplois serait celle de l'innovation. Or, l'innovation se nourrirait de personnes très qualifiées, de talents, de créatifs, de créateurs de startups... ayant une préférence affirmée pour les espaces très denses, qui leur permettraient d'être assurés de trouver les emplois auxquels ils aspirent, d'être connectés à l'échelle mondiale, d'interagir en face-à-face, d'accroître ce faisant l'ensemble des connaissances disponibles, et de disposer des meilleures aménités.

Pour rivaliser dans la compétition mondiale, l'enjeu en termes d'action publique serait donc de soutenir ces métropoles en renforçant leur visibilité et leur attractivité afin d'atteindre l'excellence.

² L'acronyme est venu tout naturellement de la réunion des ingrédients que nous avons identifiés.

Les citoyens auraient pris acte du sens de cette histoire économique jusque dans leur vote, l'élite métropolitaine s'en réjouissant en soutenant des candidats progressistes porteurs de cette vision, les citoyens des espaces périphériques la rejetant en portant leurs voix sur les extrêmes.

Comment, dès lors, « dédommager » les perdants ? L'enjeu essentiel pour les périphéries consisterait à devenir complémentaires des métropoles. Pour cela, un premier axe d'action consisterait à se focaliser sur les activités dites présentes, au profit des actifs travaillant dans les métropoles, lorsqu'ils souhaitent partir en week-end, en vacances ou lorsqu'ils arrivent à l'âge de la retraite. Un deuxième axe consisterait, côté productif, à s'interroger sur ce que ces espaces périphériques peuvent apporter aux métropoles afin de profiter de leur ruissellement. Un dernier axe consisterait à prendre acte de cette tendance inéluctable à la concentration métropolitaine de l'activité et de favoriser la mobilité des personnes hors métropoles, notamment des populations jeunes, pour qu'elles puissent venir s'installer dans ces lieux essentiels de création de richesse. En guise de compensation, le supplément de richesses généré par la concentration métropolitaine permettrait de solvabiliser les transferts sociaux au profit des habitants non mobiles des territoires périphériques.

On trouve la plupart des éléments de la mythologie CAME dans la note pour le Conseil d'Analyse Economique de Philippe Askenazy et Philippe Martin (2015), dans laquelle ils affirment qu'« *une politique territoriale visant à maximiser la dynamique de croissance d'un pays doit alors faciliter la concentration des activités dans les métropoles en investissant dans la lutte contre les effets de congestion* » (p. 1) afin de « *concurrencer les métropoles mondiales* » (p. 2), l'agglomération étant « *plus efficace, plus productive et génératrice d'innovation et de croissance* » (p. 5). Quant aux autres territoires, expliquent-ils, ils ne seraient pas nécessairement pénalisés, car « *la concentration spatiale des activités, dans la mesure où elle permet des gains de productivité, bénéficie indirectement aux territoires défavorisés en solvabilisant le système de transferts sociaux* » (p. 7).

Davezies et Pech (2014) défendent les mêmes idées dans une note pour Terra Nova, en expliquant que « *notre organisation territoriale doit (...) assurer les conditions du développement économique aux territoires les plus dynamiques sans les asphyxier à force de prélèvements* » (p. 1). Cet impératif résulterait de l'émergence d'un « *nouveau grand cycle productif, marqué par la compétition généralisée (européenne et mondiale) et ce que cette mise en concurrence exacerbée a induit en termes d'accélération des innovations, [qui] a radicalement raccourci le cycle de vie du produit et modifié sa territorialisation* » (p. 15) au profit des métropoles. Ils se démarquent cependant des premiers auteurs en proposant une autre place pour les territoires non métropolitains, à condition qu'ils s'inscrivent dans des systèmes productivo-résidentiels : « *les « systèmes » les plus dynamiques sont constitués d'une aire urbaine qui envoie le plus gros de ses flux résidentiels vers son hinterland proche (...). Ces appariements territoriaux permettent un développement parallèle des deux parties, mettant en évidence une forte communauté de destin entre les villes et leurs hinterlands ayant chacun leurs « zones de chalandises » distinctes et une large autonomie, mais qui « font synergie* » (p. 27). Plus récemment, Jean Viard (2018) développe une argumentation proche dans une note pour la fondation Jean Jaurès où il écrit que « *notre société est entraînée par une révolution numérique, collaborative et culturelle qui regroupe l'innovation, la mobilité, la liberté individuelle et la richesse dans une classe créative souvent concentrée au cœur des très grandes métropoles* » (p. 7) et « *le fait d'être délaissés va favoriser le rôle de ces territoires dans la production de forêt, d'air et d'eau purs, de produits agricoles de qualité et de modes de vie « paisibles* » (p. 15).

Face à ces discours que nous pourrions qualifier de « progressistes » - *les métropoles sont l'avenir de la France, soutenons-les* - émergent d'autres discours plutôt « réactionnaires », qui se désolent que l'on délaisse les territoires périphériques, autres discours qui reposent en fait sur la même mythologie.

C'est notamment le cas de Christophe Guilluy (2016), qui affirme : « *La mondialisation a en effet généré l'existence de nouvelles citadelles, les métropoles, où se concentre une nouvelle bourgeoisie qui capte l'essentiel des bienfaits du modèle mondialisé. Au nom de la société ouverte, elle accompagne et soutient ainsi les choix économiques et sociétaux de la classe dominante, dont la conséquence est de rejeter inéluctablement ceux dont le système économique n'a plus besoin dans les périphéries territoriales et culturelles* ».

« France Stratégie »³ relaie assez largement la mythologie CAME, en expliquant par exemple que « *comme dans la plupart des économies développées, la décennie passée a été marquée en France par un dynamisme important des métropoles* », l'enjeu étant de « *s'appuyer sur les métropoles pour constituer des moteurs de croissance profitant à l'ensemble des territoires* » (France Stratégie, 2016, p. 1), l'objectif étant de favoriser leur « ruissellement », qui ne semble cependant guère au rendez-vous (France Stratégie, 2017b). Les cabinets privés de consultants ne sont pas en reste : Arthur Loyd a publié en octobre 2017 son premier « baromètre de l'attractivité et du dynamisme des métropoles françaises » pendant que KPMG et Ernst & Young participaient à la mise en place de l'Institut des Hautes Etudes des Métropoles (IHDEM) aux côtés de l'association « France Urbaine ».

La mythologie CAME n'est pas spécifiquement française : elle s'inscrit dans le prolongement de très nombreux travaux académiques comme ceux de Saskia Sassen sur les « villes globales » (voir Sassen, 2004, pour une synthèse en français), sur ceux de Richard Florida affirmant l'existence d'une « classe créative », sensible aux aménités urbaines (les *soft factors*), que les métropoles auraient vocation à attirer pour favoriser l'innovation et par conséquent la création d'emplois et de richesses (Florida, 2002), ou encore ceux de Richard Baldwin (2017), recommandant de « cajoler » l'élite concentrée dans les métropoles pour favoriser le développement économique. Elle s'appuie également sur une mauvaise lecture de la Nouvelle Economie Géographique (NEG) qui ne conclut pas, comme l'affirment certains⁴, au nécessaire renforcement de la concentration géographique des activités économiques : la NEG montre que la géographie économique dépend du jeu entre des forces de concentration (meilleure division locale du travail, meilleur appariement, meilleure circulation des connaissances, ...) et des forces de dispersion (effets de congestion, de pollution, montée du prix du foncier, des salaires, ...), la géographie que l'on observe dépendant de l'ampleur relative de ces forces, qui de plus évoluent avec le temps.

Loin d'être cantonnée aux questions de création de richesses et d'emplois, la mythologie CAME a structuré les débats autour des dernières élections. L'économiste Pierre-Yves Geoffard, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris, dans une tribune pour *Libération*, voit dans l'élection de Trump et le vote pour le Brexit la revanche des sédentaires, prisonniers de leur territoire, qui ne voient pas « *les créations d'emplois dans les grandes métropoles ; ce qu'ils voient, c'est l'usine du coin qui ferme* » ; revanche contre les nomades « *constituée de migrants, de réfugiés, mais aussi de traders, de grands patrons internationaux, d'artistes, d'universitaires, ou de sportifs de très haut niveau, pouvant exercer leur métier dans un pays ou dans un autre* »⁵. Il propose donc à cette élite métropolitaine de consentir à l'impôt, pour financer « *des programmes politiques visant à mieux partager les gains, permettant*

³ « France Stratégie » est un organisme de réflexion, d'expertise et de concertation, autonome, rattaché au Premier ministre. Cette agence a succédé au « Commissariat au Plan ».

⁴ Davezies et Pech (2014) par exemple affirment « *Depuis 1980, (...), l'équilibre territorial est (...) doublement menacé d'un côté par le déclin des régions industrielles qui avaient été les grandes gagnantes du cycle antérieur, et de l'autre par les nouveaux avantages comparatifs des « régions métropolitaines » tels que les définit la « Nouvelle Géographie Economique » derrière des auteurs comme Paul Krugman* » (p. 7-8).

⁵ Notons le regroupement étrange de migrants, de réfugiés, de traders, de sportifs de haut niveau et d'universitaires, entre autres, capables d'exercer leur talent où ils le veulent. Il ne nous semble pas que migrants et réfugiés aient été mis au courant de cette « capacité »...

ainsi d'améliorer la situation des autres » (Geoffard, 2016). Le géographe Jacques Levy, dans une tribune pour le Monde, interprète également les résultats de l'élection américaine à l'aune de cette opposition entre deux sociétés, l'une dans les villes, l'autre hors des villes : « *L'urbanité ou son rejet, l'espace public contre l'espace privé font résonance avec d'autres éléments très forts : éducation, productivité, créativité, mondialité, ouverture à l'altérité, demande de justice, présence du futur d'un côté ; de l'autre, mépris de l'intellect, enclavement économique, absence d'innovation, appel au protectionnisme, peur de l'étranger, affirmation d'une identité fondée sur la pureté biologique, la loyauté communautaire, le respect de l'autorité et la référence nostalgique à un passé mythifié – toutes choses qui ne définissent pas une approche différente de la justice, mais une alternative à l'idée même de justice* » (Levy, 2016). Viard (2018) développe une vision proche en affirmant que « clairement, la lumière a basculé vers les métropoles, et le hors-métropoles est au bord de la révolte politique populiste » (p. 11).

Au total, tous ces propos, et bien d'autres, semblent bien s'organiser autour de la mythologie CAME, sans laquelle on ne peut penser la création de richesses et d'emplois. Ceux qui la diffusent ont bien conscience de l'existence de quelques effets indésirables, mais chacun avance des correctifs permettant de les réduire, ce qui devrait suffire à apaiser les foules.

2. Les ingrédients de la mythologie CAME : une analyse critique

De notre point de vue, chacun des composants de la mythologie CAME repose sur quelques faits stylisés mal établis et présente de nombreux problèmes : catégories floues, indicateurs, hypothèses et modes de traitements contestables, biais méthodologiques. Examinons-les un par un.

Compétitivité

Concentrer les moyens sur quelques métropoles pour attirer les talents de demain serait le meilleur moyen de lutter contre les autres territoires dans un contexte d'approfondissement de la mondialisation, et donc de favoriser la création de richesses et d'emplois.

Ce *diktat* de la compétitivité dans une économie mondialisée se heurte à plusieurs enseignements empiriques. L'activité économique, d'abord, est loin de se résumer à un ensemble d'activités exposées à la concurrence internationale : si l'on reprend la distinction opérée par l'Insee entre les activités productives (activités exposées à la mondialisation) et les activités présentes (activités au service des populations présentes sur un territoire, peu ou pas exposées à la mondialisation), il s'avère que la part des dernières dans l'emploi localisé en France est passée de 52% en 1975 à 66% en 2014. Deuxième élément, la baisse de l'emploi productif, notamment dans l'industrie, ne résulte que pour une part relativement faible de l'approfondissement de la mondialisation. L'étude la plus récente disponible publiée par la Banque de France (Kalantzis et Thubin, 2017) montre que la baisse de 9 points de la part de l'industrie dans le PIB français sur 40 ans (10% en 2015 contre 19% en 1975) résulte essentiellement de l'évolution de la demande de consommation des ménages et du changement technique, le commerce extérieur n'expliquant que 13% de la baisse.

Ces deux premiers points sont largement partagés par les partisans de la mythologie CAME, ce qui explique par exemple que Davezies et Pech (2014) développent la notion de système productivo-résidentiel, considérant que métropoles et hinterland sont complémentaires, les activités productives exposées à la mondialisation ayant vocation à se concentrer dans les métropoles, les activités résidentielles pouvant se déployer hors métropole. Cette représentation manichéenne de la géographie économique occulte cependant le fait que de nombreuses activités économiques insérées dans la mondialisation, portées par des entreprises dotées d'avantages concurrentiels affirmés,

capables d'innover, existent sur de nombreux territoires, y compris en dehors des métropoles (Bouba-Olga, 2017)⁶.

La difficulté des « revendeurs de CAME » à prendre acte de ce fait résulte pour partie du peu de données dont on dispose s'agissant de l'innovation : ne disposant pas de bases recensant les innovations introduites par les acteurs, on s'en remet à des variables qui permettent de n'approcher que très imparfaitement le sujet, comme des données sur les inputs de la recherche (nombre de chercheurs, dépenses de R&D) ou sur des outputs (brevets, licences, publications), ce qui place hors du champ de l'analyse les innovations non technologiques (innovations organisationnelles, innovations marketing, innovations sociales) ou les innovations technologiques ne reposant pas sur une recherche formalisée (innovations sur le tas).

Au-delà de ces éléments, la notion même de compétitivité ou de concurrence territoriale pose de sérieux problèmes. Les territoires sont une partition de l'espace physique, définie sur la base d'un critère administratif (régions, départements, ...) ou socio-économique (zones d'emploi, aires urbaines, ...), permettant une collecte organisée des données, et de dire des choses sur la géographie. L'oublier conduit à tomber dans des réifications caricaturales, qui conduisent certains à parler de Toulouse, Paris, Bordeaux... comme s'il s'agissait de personnes dotées d'objectifs et rivalisant les unes avec les autres. Ce faisant, on occulte l'importance de ce qui relie les territoires : les liens entre une maison mère localisée dans une zone et l'un de ses établissements localisé dans une autre, entre un donneur d'ordre et son sous-traitant, entre un laboratoire scientifique et son partenaire industriel... et tout ce que cela implique en termes de circulation des ressources (personnes, biens, informations). Que serait le groupe de BTP Colas, dont le siège social est à Boulogne, dans les Hauts-de-Seine, sans les milliers de travaux réalisés partout en France (Estèbe, 2013) ? Comment peut-on penser séparément le Technocentre de Renault situé en Ile-de-France, avec ses salaires élevés, des usines de production situées en province où à l'étranger (Veltz, 2015) ? Comment le groupe Safran pourrait-il proposer à Airbus et Boeing la nouvelle génération de moteurs d'avion LEAP sans les aubes de moteurs fabriquées par l'entreprise Mécafi, localisée sur le bassin Châtelleraudais ?

Nous pourrions multiplier les exemples : l'économie contemporaine se caractérise par une fragmentation croissante des processus productifs, qui se déploient à des échelles larges, parfois à l'échelle mondiale, pour fabriquer des produits *Made in Monde* (Berger, 2006). De nombreux territoires français participent à ces processus, se divisent le travail, se spécialisent sur ce qu'ils savent le mieux faire et font faire par d'autres ce que ces derniers, proches ou lointains, savent mieux faire qu'eux. L'enjeu prioritaire consiste donc à identifier ces complémentarités productives et territoriales, s'interroger sur la façon de les entretenir, sur les transformations à l'œuvre et la façon de les accompagner, plutôt que d'opposer les territoires.

Attractivité

Dans la mythologie CAME, l'avantage métropolitain résulterait notamment de la capacité des territoires denses à attirer des personnes talentueuses, créatives, innovantes... qui trouveraient en leur sein l'ensemble des éléments auxquels elles aspirent. Théorisé par Richard Florida (2002), l'enchaînement tient en quelques propositions :

⁶ On pourrait citer les exemples de territoires proches de la figure des districts industriels (le bocage vendéen, Oyonnax, la Vallée de l'Arve, Cognac, ...) ou d'autres territoires où la recherche privée pèse particulièrement (Belfort-Montbéliard, Pau, ...).

- i) il existerait dans nos sociétés une « classe créative » (métiers de la haute technologie, du divertissement, du journalisme, de la finance, de l'artisanat d'art...) qui, dans l'économie contemporaine, élaborent de nouvelles idées, technologies et contenus créatifs,
- ii) cette « classe créative » est sensible aux aménités, à l'esprit d'ouverture et à la tolérance des habitants, à la mixité sociale, à la diversité culturelle... ensemble d'éléments que Florida qualifie de *soft factors*,
- iii) les villes souhaitant se développer doivent innover, donc attirer ces créatifs à la base de l'innovation, soit proposer l'ensemble des *soft factors* qu'ils réclament.

Les villes nord-américaines ont été les premières à se saisir des idées de Florida, à commencer par Toronto dont l'université a recruté à prix d'or l'auteur de la théorie des classes créatives. Un autre cas exemplaire est la ville de Milwaukee, citée marquée par son passé industriel. La refonte de l'image de la ville et le lancement d'ambitieuses politiques de réaménagement dans les années 2000 y ont été explicitement conçus pour attirer les classes créatives, après consultation de Richard Florida. Les résultats, mesurés à l'échelle de l'agglomération, sont inexistant – ni plus ni moins de « créatifs » dans la population générale que 15 ans plus tôt –, alors que les investissements ciblés concentrés dans le centre se sont faits au détriment du financement des équipements destinés, dans tous les quartiers, à la population dans son ensemble (Zimmerman, 2008). Malgré cela, les villes européennes, dont de nombreuses « métropoles » françaises, s'engagent dans la même voie.

Malheureusement, les discours sur l'attractivité ne résistent pas plus que ceux sur la métropolisation à l'épreuve des faits. La mobilité géographique durable (changer de résidence) est plus faible qu'on ne l'imagine, elle tend à décroître⁷, elle obéit à des logiques macro-régionales plus que métropolitaines et, surtout, les déterminants de la mobilité ne sont pas ceux avancés par Florida. S'agissant du degré de mobilité des personnes, pour le cas français, l'exploitation des données du recensement de 2013 montre que 88% des personnes occupaient le même logement que l'année précédente ; pour ceux qui ont déménagé, 36% sont restés dans la même commune, 35% dans le même département et 10% dans la même région ; seuls 2% ont donc changé de région, selon des logiques macro-régionales plus que métropolitaines : les espaces littoraux atlantiques et méditerranéens, le centre et la partie sud du pays « attirent », le grand quart Nord-Est « repousse » (Bouba-Olga, 2017). A partir d'un autre jeu de données et un autre zonage géographique, Rieutort (2017) montre en complément que la croissance démographique des espaces très peu denses et peu denses sur la période 1999-2013 est même supérieure à celle des espaces denses et très denses, ce qui est le produit d'un solde naturel plus faible, largement compensé par un solde migratoire bien supérieur à la moyenne. Cette faible mobilité géographique se retrouve également lorsqu'on étudie le sous-ensemble des créateurs d'entreprise, y compris les startups : l'ensemble des études convergent vers le même résultat, les créateurs d'entreprises créent leur entreprise là où ils habitent (Dahl et Sorenson, 2009 ; Reix, 2008 ; Grossetti et al., 2016). La mobilité des établissements productifs est également assez faible, si ce n'est en local, pour passer d'une zone d'activité à une autre, beaucoup moins pour changer de département ou de région (Delisle et Lainé, 1998). Quant aux investissements directs étrangers, ils se déploient bien au-delà des métropoles, leur géographie obéissant là encore à des logiques macro-régionales, au profit des territoires du Nord et de l'Est (Finance, 2017)⁸.

⁷ Entre 2000 et 2010, la mobilité résidentielle a baissé de 20% à toutes les échelles de territoires. Ceci n'est pas spécifique à la France : la mobilité a également chuté aux Etats-Unis depuis le milieu des années 2000 (CGET, 2018, p. 28-30).

⁸ Les trois villes accueillant la plus forte proportion d'emplois dans des établissements contrôlés depuis l'étranger sont Louvier (25%), suivie de près par Senlis et Gournay-en-Bray. Des villes comme Valenciennes, le Havre,

Quels sont les déterminants de la mobilité des personnes ? Pour répondre à cette question, Martin-Brelot et *al.* (2010) ont interrogé plus de 2000 personnes dites « créatives » dans 11 villes européennes (Toulouse, Amsterdam, Barcelone, Milan...).

Premier résultat : plus de la moitié des personnes interrogées (53,3%) sont nées dans l'agglomération ou ils vivent ou dans ses environs immédiats. Les créatifs ne sont donc pas des individus « hyper-mobiles ». On observe cependant des différences assez fortes selon les agglomérations, les proportions variant entre 31% pour Dublin et 76% pour Barcelone. Deuxième résultat, 63,3% des « créatifs » vivent dans l'agglomération où ils ont fini leurs études, les taux variant de 47% pour Toulouse à 91% pour Poznan. Troisième résultat, lorsqu'on interroge directement les « créatifs » sur les raisons qui les ont fait choisir de vivre dans la ville considérée, 55% des réponses renvoient à des effets de trajectoire personnelle (« je suis né ici », « j'ai de la famille ici », « j'ai des amis proches ici », « j'ai fini mes études ici »), 36% des réponses relèvent d'effets *hard factors* (« j'ai déménagé ici à cause de mon emploi », « j'ai déménagé ici à cause de l'emploi de mon conjoint », « j'ai déménagé ici en raison de bonnes opportunités de travail », ...), seules 9% des réponses correspondant aux *soft factors* de Florida. Scott (2010) parvient aux mêmes conclusions en exploitant des données sur la mobilité d'ingénieurs américains, sur la période 1994-1999 : les destinations choisies par les ingénieurs s'expliquent massivement par les opportunités locales d'emploi, les aménités ne jouant aucun rôle. Sternberg (2012) démonte de son côté l'illusion des politiques locales destinées à constituer des industries créatives.

En fait, les membres de la « classe créative » sont comme le reste de la population : ils ont une histoire, une famille, des réseaux, et des possibilités d'emploi qui contraignent fortement leurs choix spatiaux. Le plus souvent, ils ne choisissent pas une ville : ils restent ou reviennent dans celle où ils ont déjà vécu, ou acceptent un emploi intéressant dans une ville acceptable.

Métropolisation

La notion même de métropole (comme celles de « ville moyenne », de « startup », de « créatif »), pose problème, car elle ne fait pas consensus et on ne peut lui associer de catégorie statistique claire. Certains mobilisent des données par zone d'emploi (les analyses empiriques de l'économie géographique notamment, comme chez Martin et *al.*, 2011), d'autres des données par région (comparaisons des PIB par habitant dans Davezies et Pech, 2014)⁹, d'autres, les plus nombreux, par aires urbaines, mais, dans ce dernier cas, les aires urbaines qualifiées de métropoles ne sont pas toujours les mêmes : Guilluy (2014) retient les 25 premières, Davezies et Pech (2014) se focalisent sur 5 qu'ils jugent plus dynamiques, Askenazy et Martin (2015) proposent des statistiques sur 14 d'entre elles, France Stratégie en retient 15 en 2016 puis 12 en 2017... Ce flou pose un problème important dans tout débat, car pour certains, parler de « métropole » en France, c'est parler de Paris, pour d'autres, c'est parler d'une douzaine de villes, ou d'une demi-douzaine, pour d'autres encore, la

Beauvais, Colmar, Strasbourg... sont également particulièrement « attractives » pour les investissements étrangers (Finance, 2017).

⁹ Nous avons montré les limites de l'indicateur « PIB par habitant » pour juger des performances relatives des régions françaises (Bouba-Olga et Grossetti, 2015). Larceneux (2018) reprend et développe l'argumentation, en expliquant notamment les limites de la comparaison régionale entre PIB par habitant et RDB par habitant, reprise à l'envie par Laurent Davezies, par exemple dans son étude pour la métropole de Lyon (Davezies, 2016). Larceneux signale notamment que l'ensemble des richesses créées (le PIB), se répartit ensuite entre revenus des ménages (RDB) mais aussi revenu des entreprises (EBE). Le décalage entre PIB par habitant et RDB par habitant de Paris et de la province, ou de la métropole de Lyon et de ses territoires environnants, résulte pour une bonne part de cette répartition.

métropolisation renvoie au fait urbain, sans compter ceux qui ont en tête les 22 métropoles instituées par le législateur.

Au-delà de ce flou, l'affirmation selon laquelle les « métropoles » bénéficient d'une croissance supérieure aux autres territoires ne résiste pas à l'épreuve des faits, dès que l'on prend garde à mesurer rigoureusement les phénomènes. L'affirmation de France Stratégie (2017a) selon laquelle « *le début du XXIe siècle est marqué par un mouvement de concentration de l'emploi dans une douzaine de métropoles françaises* » repose ainsi sur la comparaison du taux de croissance annuel **moyen** de l'ensemble constitué des 12 premières aires urbaines à d'autres ensembles d'aires urbaines rangées selon un critère de taille¹⁰. On constate effectivement que les « métropoles » ont **en moyenne** une croissance supérieure, de +0,4% par an entre 2006 et 2013 contre -0,2% par an France entière, mais cette moyenne masque de fortes disparités : Bordeaux, Montpellier, Nantes, Rennes et Toulouse sont plus dynamiques que la moyenne nationale depuis le début des années 2000 ; Grenoble, Lille, Lyon et Marseille sont dans la moyenne ; Nice, Rouen et Strasbourg sont en dessous...

Précisons en passant que c'est une simplification du même ordre, tout aussi contestable, qui a conduit nombre de commentateurs à voir dans les résultats de l'élection présidentielle l'opposition entre une France des métropoles, nomade, mondialisée et entreprenante, conquise par Macron, et une France périphérique, repliée, xénophobe et fragile, se réfugiant dans le vote le Pen, à partir de la lecture de cartes affectant une même couleur à la totalité d'une commune en fonction du candidat arrivé en tête. Une analyse plus précise montre que les résultats au premier tour des deux finalistes sont remarquablement stables sur tous les types de territoire : 24% dans les grandes aires urbaines, 22% dans les villes petites et moyennes, 21% dans les territoires ruraux pour Macron ; 21%, 23% et 25% pour Le Pen (Gilli, 2017).

Lorsqu'on analyse plus rigoureusement les données disponibles, en évitant ce biais de catégorisation, à la question « les métropoles sont-elles plus performantes que les autres territoires ? », la réponse systématique que l'on obtient est « ça dépend » : certaines « métropoles » sont dynamiques, d'autres non ; certains territoires non métropolitains sont dynamiques (plus que les plus dynamiques des métropoles pour certains comme Figeac, Vitré, Issoire, Vire ...), d'autres non. C'est le résultat que l'on obtient en mobilisant des données sur l'emploi total par zone d'emploi (Bouba-Olga et Grossetti, 2015), c'est le même résultat sur le sous-ensemble de l'emploi privé hors agriculture par aire urbaine (Bouba-Olga, Grossetti et Tudoux, 2016), c'est toujours le même, sur d'autres jeux de données ou d'autres périodes, qu'obtiennent d'autres auteurs comme Shearmur et al. (2013), Baude (2015), Poupard (2015), Rieutort (2017)¹¹. France Stratégie le reconnaît dans sa dernière note dans un style délicieux, en écrivant en bas de la page 4 « *Au global, la dynamique métropolitaine est évidente* » pour rectifier dès le haut de la page suivante « *Toutefois, prises une par une, ces grandes villes connaissent chacune des fortunes diverses* » (sic, France Stratégie, 2017b). Une évidence peu évidente, en somme¹².

L'économie géographique propose d'autres types de traitement (Martin et al., 2011 ; Combes et Gobillon, 2014 ; Combes et al., 2015 ; ...), mais ils présentent aussi de sérieux défauts, si bien que

¹⁰ Les douze « métropoles » sont les aires urbaines de plus de 500 000 habitants, Paris constitue une autre classe à elle-seule, viennent ensuite les aires urbaines de 200 000 à 500 000 habitants, de 100 000 à 200 000 habitants, etc.

¹¹ Frick et Rodrigues-Pose (2017) montrent également, en exploitant des données sur 113 pays sur la période 1980-2010, que le lien entre concentration géographique et croissance économique n'a rien d'évident, la qualité de la spécialisation, des infrastructures et des modes de gouvernance étant particulièrement déterminants.

¹² Voir également les analyses critiques des thèses de Christophe Guilluy proposées par Charmes (2014), Galland (2016), ou la rédaction de *Métropolitiques* (2018) qui rejoignent nos conclusions.

l'interprétation des résultats obtenus, significatifs mais de faible ampleur¹³, est sujette à caution. Ils reposent en effet sur une hypothèse au cœur des approches néoclassiques, selon laquelle les salaires versés sont liés à la productivité des individus qui les perçoivent, si bien que pour juger des différences de performance des territoires, il suffirait de comparer les différences de salaires versés. Or, cette hypothèse est très discutable, notamment pour certains métiers (traders, cadres dirigeants des grands groupes, certains artistes, sportifs de haut niveau), dont les salaires sont déconnectés d'une productivité par ailleurs inobservable (Piketty, 2013), ces métiers étant très fortement concentrés en Ile-de-France. L'analyse des différences géographiques de salaire est donc moins une analyse des différences de performance économique des territoires qu'une analyse des inégalités de revenus. Au-delà de ce problème, l'analyse de la géographie des salaires à laquelle nous nous sommes livrés à partir d'une décomposition des métiers plus fine que celle utilisée par les auteurs précités, montre la faiblesse des effets géographiques : hors Ile-de-France, à métier identique, les différences de salaires sont très faibles. Le cas particulier de l'Ile-de-France (de Paris et des Hauts-de-Seine, en fait, pour l'essentiel) s'explique quant à lui pour partie par la concentration des très hauts salaires, pour partie par des spécialisations héritées de l'histoire longue et pour une autre partie par un coût de la vie supérieur d'environ 10% au reste de la France (voir Bouba-Olga, Grossetti et Tudoux (2018) pour des développements).

Excellence

La notion d'excellence, autre composant important de la CAME, imprègne les discours des politiques, en particulier lorsqu'ils s'expriment sur l'activité de recherche, essentielle pour renforcer la capacité d'innovation des entreprises et des pays. Cette obsession de l'excellence s'est considérablement renforcée avec la publication du classement de Shanghai, au sein duquel les universités françaises occupent une piètre position. Ce classement, à juste titre abondamment critiqué (Gingras, 2009), inspire toujours les politiques destinées à améliorer la situation des universités françaises.

On ne peut qu'être d'accord avec l'idée selon laquelle il convient de rechercher, dans ce domaine comme dans d'autres, des formes d'excellence. Reste à savoir ce que l'on entend par ce terme. Dans l'esprit de nombre de politiques et de certains chercheurs, l'excellence ne pourrait être dissociée de la notion de concentration : il conviendrait de cibler l'effort sur quelques sites, et en leur sein sur les personnes les plus talentueuses, afin d'éviter, *Horresco Referens*, le « saupoudrage ». Le Commissariat Général aux Investissements (CGI) préconisait ainsi en 2010 de « *faire émerger sur le territoire français 5 à 10 pôles pluridisciplinaires d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial* »¹⁴. Atteindre une densité suffisante de chercheurs dans une institution, une métropole ou une région permettrait que la qualité de la recherche soit bonne, les chercheurs étant censés avoir besoin de nombreux collègues à proximité pour échanger des idées et être stimulés dans leur travail.

Le problème, là encore, est que les travaux empiriques disponibles ne valident pas cette hypothèse. Quelques tentatives ont bien été effectuées pour établir un lien entre le nombre de chercheurs rassemblés dans une même ville ou région et le nombre moyen d'articles publiés par chercheur, mais elles n'ont pas pu l'établir (Bonnacorsi et Daraio, 2005). A une échelle agrégée, le nombre de publications d'une ville ou d'une région est en général quasiment une fonction linéaire du nombre de chercheurs, lequel résulte des évolutions de l'enseignement supérieur et des politiques conduites à

¹³ De manière générale, les études empiriques relevant de l'économie géographique concluent sur la base de leurs modèles qu'un doublement de la taille des villes conduit à un accroissement de 1 à 5% de la productivité apparente du travail. Investir dans la formation nous semble plus rentable et moins destructurant.

¹⁴ Source : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissementsdavenir/documents/ANR-AAP-IDEX-2010.pdf>

l'échelle nationale ou locale. Plus encore : l'analyse de l'évolution de la géographie de la recherche à l'échelle mondiale montre que l'on assiste dans la quasi-totalité des pays non pas à une concentration, mais à une déconcentration de la production scientifique comme de la qualité et de la visibilité de celle-ci, mesurée par le nombre de citations (Maisonobe et al., 2017). Côté français, cette déconcentration se traduit par une réduction de l'avantage parisien, sa part nationale de citations passant de 41,7 % à 37 % entre 2000 et 2010¹⁵.

L'idée selon laquelle il conviendrait simultanément de récompenser, au sein de ces « agglomérats » de chercheurs, les plus talentueux repose quant à elle sur une régularité empirique, que l'on baptise en général « loi de Lotka » (Lotka, 1926) : si 20% des chercheurs sont à l'origine de 80% des publications, pourquoi ne pas concentrer les moyens seulement sur ces 20% ? Ce type de préconisation relève d'un phénomène classique du monde social qui est la tendance au cumul des avantages, « l'effet Matthieu », analysé par le sociologue Robert Merton (1968). Ce type d'analyse occulte le fait que les chercheurs les plus cités sont la partie la plus visible d'un immense travail collectif réalisé par l'ensemble de la communauté scientifique. Petit exemple très simplifié pour illustrer : supposons qu'un chercheur a publié 100 articles, chacun co-signé avec un collègue n'ayant publié qu'un article. La mythologie CAME préconisera d'allouer l'ensemble des financements au premier et de couper les financements à l'ensemble des autres. Si bien que le premier ne publiera plus rien.

Contrairement aux diffuseurs de la mythologie CAME, nous considérons donc que l'excellence n'est pas le monopole d'une élite de chercheurs plus connus que leurs collègues, mais peut caractériser des activités que chacun peut s'efforcer de réaliser. Cette qualité ne se mesure pas par le nombre des citations obtenues (qui est seulement et approximativement un indicateur de visibilité), mais par la capacité des résultats produits à se révéler pertinents à l'épreuve du temps et du débat scientifique. De ce fait, il est essentiel de soutenir un large ensemble de laboratoires, de la même façon qu'il est important de soutenir un large ensemble d'initiatives innovantes, sans se limiter à quelques startups incubés dans les tiers lieux des plus grandes métropoles.

Ce type de positionnement clairement moins euphorisant se heurte souvent à une incompréhension : soutenir un ensemble large d'acteurs, n'est-ce pas s'exposer au risque du saupoudrage des moyens ? Ne faut-il pas, encore une fois, se concentrer sur les « meilleurs » ? Ce genre de réaction pourrait s'entendre s'il était certain que les meilleurs d'hier seront aussi les meilleurs de demain. Mais la recherche, publique et privée, plus généralement l'innovation, et c'est une de ses caractéristiques distinctives, sont des activités marquées par une incertitude radicale, qui rend impossible l'identification de « l'élite » de demain. Il conviendrait également de prendre comme critère pour juger de la pertinence d'un investissement la rentabilité *marginale future* de l'investissement, non pas le « rendement » *moyen passé*. Pour le dire vite, et pour prendre un exemple en économie : est-il plus rentable d'allouer 10000 euros de plus à une très gros laboratoire déjà très fortement financé, ou à une petite équipe dans un IUT installé dans une petite ville ?

Prôner le soutien à un ensemble large d'acteurs, sur la base, pour l'essentiel, de la qualité des projets futurs plutôt que sur la récompense des succès passés, ne correspond pas à une stratégie de « saupoudrage », mais plutôt à une stratégie « d'arrosage » : nous ne pouvons pas savoir à l'avance où vont éclore les meilleures productions (scientifiques ou économiques) de demain. En arrosant un seul endroit, nous pourrions nous priver de voir éclore l'excellence de demain.

¹⁵ Ceci ne signifie pas que le nombre de citations des articles publiés par des chercheurs localisés en Ile-de-France a diminué : il a au contraire augmenté, mais moins vite que celui des chercheurs localisés dans les autres régions. Non pas qu'ils soient plus « productifs », « performants », « talentueux » : le nombre de poste a simplement augmenté plus rapidement (il a aussi augmenté en Ile-de-France, mais moins vite).

Les effets de la mythologie CAME dans les grandes villes

La mythologie CAME nous semble tout aussi nuisible aux habitants et aux activités des grandes villes qu'à ceux du reste du territoire¹⁶. Elle finit par provoquer des visions dans lesquelles le discours rassurant sur la compétitivité empêche de tenir suffisamment compte des inégalités socio-spatiales, de l'engorgement des réseaux de transport, des problèmes de pollution, qui peuvent être perçus dans ce cadre de raisonnement comme un prix à payer pour la performance. La CAME est en particulier dommageable pour l'innovation si elle empêche de voir que celle-ci n'est pas un effet mécanique de la taille mais qu'elle est produite par des personnes dont beaucoup, les jeunes chercheurs ou ingénieurs par exemple, ont des revenus qui rendent difficile l'accès au logement, notamment lorsqu'ils commencent à avoir des enfants, et doivent souvent accepter des temps de transport considérables ou des logements exigus. C'est vrai également des entreprises elles-mêmes contraintes de s'éloigner des centres livrés à la spéculation immobilière dès lors qu'elles ont besoin d'espace pour leurs activités. Certaines d'entre elles, dans les secteurs de la communication et de la culture par exemple, s'accommodent bien de masses de stagiaires ou de jeunes salariés parfois précaires à la recherche de premières expériences, qui s'adaptent bien aux contraintes de la vie dans les très grandes agglomérations et trouvent dans leur propre concentration l'agrément d'un entre soi générationnel. Mais d'autres, la conception technique par exemple, qui ont besoin de personnel expérimenté, trouvent peut-être dans les « métropoles » comme celle de Paris des conditions moins favorables qu'ailleurs.

La concentration de population peut favoriser l'entre soi, la fragmentation sociale et la ségrégation socio-spatiale. Mais elle présente également des avantages pour les couples dont chaque membre recherche un emploi précis en rapport avec sa spécialité, pour les amateurs de pratiques culturelles rares, pour les personnes expérimentant des modes de vie alternatifs encore peu fréquents. La concentration de population permet de trouver plus facilement des personnes ayant les mêmes pratiques ou des modes de vie similaires. L'expérimentation dans les modes de vie et les pratiques culturelles n'est pas synonyme de performance économique et elle peut être respectée et valorisée sans faire appel à une justification économique. Sortir de la justification strictement économique permet de mieux percevoir les enjeux intrinsèques de ces modes de vie et de ces expérimentations.

Agglomérations urbaines, économies et économies d'agglomération

La notion théorique clé au cœur de la CAME est celle d'économies d'agglomération (et la notion symétrique de déséconomies d'agglomération), réactualisée par les modèles de la nouvelle économie géographique. L'agglomération (au sens de concentration géographique de population) favoriserait la création de richesses en permettant une meilleure division du travail entre acteurs (*sharing*), un meilleur appariement, notamment sur le marché du travail (*matching*) et la circulation de connaissances tacites grâce aux interactions de face-à-face (*learning*).

Le *sharing* désigne la situation dans laquelle des acteurs peuvent partager une même ressource indivisible (équipement public, place de marché, grande entreprise, ...) présentant des coûts fixes importants, peuvent profiter d'une plus grande variété de fournisseurs, ces derniers pouvant mieux se spécialiser, le risque pouvant être mieux partagé. Le *matching* renvoie à l'idée selon laquelle l'agglomération augmente la probabilité de trouver un salarié, un client ou un fournisseur, la qualité de l'appariement étant censée être meilleure si le bassin de recrutement est plus large et plus

¹⁶ La mythologie CAME imprègne en fait les discours des responsables de nombreux territoires, qui d'une part se comparent à d'autres territoires avec lesquels ils se considèrent en concurrence et d'autre part ont tendance à se considérer comme plus « performants », « attractifs », « dynamiques » que les territoires environnants de taille immédiatement inférieure.

diversifié, et qu'en cas de défaut d'un partenaire, il est plus facile d'en trouver un autre. Le *learning* résulte du fait que dans une agglomération, la probabilité est plus forte de voir émerger, se diffuser et s'accumuler de nouvelles connaissances, car il est possible d'effectuer plus d'expérimentation et de recombinaisons ; la proximité géographique permettrait également d'échanger des connaissances dites tacites, qui ne font pas l'objet d'une formalisation (dans une publication scientifique par exemple) et se diffusent donc difficilement sans interaction en face-à-face.

Des économies d'agglomération peuvent apparaître dès que le nombre d'acteurs installés dans un même espace est supérieur à 1. Considérer que ces économies concernent avant tout des grandes villes (des agglomérations urbaines donc) est donc erroné, puisqu'elles peuvent concerner des territoires de taille relativement réduite. Pour preuve, parmi les travaux mobilisant cette notion, on trouve toute la littérature sur les districts industriels, qui a mis en évidence l'avantage concurrentiel de territoires de taille réduite, plutôt périphériques, composés majoritairement de PME entretenant entre elles des relations d'échange sur les aspects techniques de leur production et puisant dans un marché local du travail. Ces territoires ont résisté à la crise du fordisme (Piore et Sabel, 1984 ; Becattini, 1992), en vertu de relations dites « hors marché » favorables (essentiellement des relations familiales ou amicales au sein d'une communauté locale). Pour éviter toute mauvaise interprétation, il conviendrait de substituer à la notion d'économies d'agglomération celle moins ambiguë d'externalités locales. Les externalités locales sont des ressources dont les acteurs économiques bénéficient gratuitement du fait même de leur localisation, ces externalités pouvant être positives (être situé à proximité d'un réseau de transport efficace) ou négatives (être installé dans un lieu pollué). Dans ce cas, il s'agit plus précisément d'externalités *positives* locales, les déséconomies d'agglomération correspondant alors à des externalités *négatives* locales.

Une deuxième difficulté qui émerge rapidement est celle des limites géographiques des effets externes. On comprend que des acteurs proches géographiquement peuvent bénéficier d'effets externes, mais sur quelle base peut-on considérer que deux acteurs sont proches : est-ce une question de distance physique ? de temps de déplacement¹⁷ ? Sur quelle base définir des seuils ? Est-ce que les seuils doivent être les mêmes quels que soient les mécanismes qui sous-tendent les externalités locales ?

L'autre problème important auquel sont confrontés les chercheurs de la nouvelle économie géographique est que, s'ils peuvent bâtir un grand nombre de modèles théoriques pour étudier l'incidence de tel ou tel mécanisme, ils ne disposent pas des données nécessaires à l'estimation du rôle des différents facteurs intégrés à ces modèles, ce qu'ils reconnaissent d'ailleurs eux-mêmes¹⁸. De ce fait, pour reprendre les propos de Malinvaud (1993) au sujet d'un autre courant de recherche proche (les modèles de croissance endogène), on peut considérer que la nouvelle économie géographique s'engage « sur l'étude de ce que l'on appelle parfois un 'pseudo-monde' pour signifier que certaines de ses hypothèses constitutives n'ont pas de contenu empirique » (p. 182), hypothèses constitutives qui sont autant de paris avec lesquels on ne prend guère de risque « en disant que tous les paris ne

¹⁷ Si l'on considère que sont proches géographiquement des acteurs qui peuvent interagir en face-à-face dans la même journée pour un coût restreint, alors une ville comme Poitiers, par exemple, est proche de Bordeaux et Paris pour des personnes ayant un certain niveau de revenu...

¹⁸ "Différents mécanismes microéconomiques peuvent être utilisés pour justifier l'existence des villes. Ces mécanismes produisent des résultats finaux qui sont sur le plan des observations équivalents à bien des égards (mais pas à tous). Cette équivalence "marshallienne" est en partie une bonne nouvelle en ce sens que le concept d'économie d'agglomération urbaine est robuste par rapport à des spécifications et mécanismes microéconomiques variés. Mais cette équivalence est aussi en partie une mauvaise nouvelle, car il devient très difficile d'identifier et de séparer empiriquement ces mécanismes." (Duranton et Puga, 2003, p. 40, traduit par nous).

seront pas gagnés et que certaines des hypothèses (...) seront infirmées » (p. 186). Sauf que, le plus souvent, on ne dispose pas des données nécessaires à la confirmation ou à l'infirmité des hypothèses. Ce faisant, raisonner sur les pseudo-mondes de la nouvelle économie géographique pour décider de la façon d'orienter l'action publique, ce que font de trop nombreux chercheurs, est donc pour le moins sujet à caution.

A titre d'illustration, nous pouvons prendre l'exemple de l'argument selon lequel la proximité géographique favoriserait l'échange de connaissances tacites, notamment pour les activités impliquant des technologies sophistiquées. Si l'on suit cet argument, on doit s'attendre à observer tout un ensemble de relations locales, et l'on peut formuler comme préconisation de favoriser le rapprochement géographique des acteurs. Comme, en l'absence des données nécessaires, on ne peut tester directement la première proposition (la proximité géographique favorise l'échange de connaissances tacites), on se contente de mesurer sa conséquence supposée (la part locale des relations est supérieure à ce que l'on peut attendre en cas de choix aléatoire). Sauf que cette conséquence supposée est compatible avec d'autres schémas explicatifs : avec le fait, par exemple, que si les relations locales sont importantes *dans certains cas*, c'est qu'elles sont encadrées dans des réseaux de relations sociales eux-mêmes locaux, sans qu'il soit nécessaire de formuler quelque hypothèse sur les besoins d'échanges de connaissances en face-à-face. Et que *dans d'autres cas*, les relations entre acteurs sont non locales, car les relations sociales ne le sont pas, sans que cela ne pose de problème en termes de coordination. La préconisation formulée plus haut (favorisons le rapprochement des acteurs impliqués), dès lors, perd de son évidence. De la même façon, on pourrait interroger les arguments souvent avancés sur le *matching* : les enquêtes sur les besoins en main d'œuvre réalisées par Pôle Emploi montrent que les problèmes d'appariement se posent sur tous les types de territoires et pas seulement dans les espaces peu denses. Il en est de même pour le *sharing* : l'intérêt de la division locale du travail que l'on observe parfois dans les grandes villes est contrebalancé par la tendance à la fragmentation croissante des processus productifs.

Ce qui peut faire consensus, alors, est le fait que certains territoires présentent des indicateurs de « performance » (créations d'emplois par exemple) supérieurs à ceux d'autres territoires, en partie en raison d'effets de spécialisation, de leur situation dans des espaces régionaux plus dynamiques (en matière démographique par exemple), mais aussi en raison d'éléments que certains rangeront dans la boîte noire des externalités locales, boîte noire qu'il nous semble possible d'ouvrir précisément en entrant dans l'analyse par les processus socio-économiques : l'avantage concurrentiel dont disposent les entreprises installées dans certains territoires résulte souvent d'arrangements entre acteurs (locaux et/ou non locaux) qu'il convient d'étudier. Ces arrangements n'ont aucune raison d'émerger mécaniquement du simple fait d'une taille plus grande ou d'une densité plus forte des territoires, ils résultent plutôt de processus historiques s'inscrivant dans un temps plus ou moins long, dépendent des politiques antérieures ou contemporaines, ils sont évolutifs.

3. Quelle alternative à la CAME ? Éléments généraux

Au total, la mythologie CAME souffre donc de nombreux problèmes. Des problèmes liés à l'utilisation de catégories floues, comme celles de « métropole », de « créatif » ou « d'excellence » ; des problèmes dans les indicateurs retenus, supposés à tort être des indicateurs de performance (que ce soit le PIB par habitant ou les salaires versés) ; des problèmes relatifs aux méthodes mobilisées (comparaisons de moyenne entre des ensembles hétérogènes d'entités territoriales, transformation de données continues en valeurs binaires comme dans les commentaires des résultats des élections) ; des problèmes liés à la formulation d'hypothèses non vérifiées (l'hypothèse de l'hyper-mobilité des créatifs attirés par des *soft factors*, plus généralement une surestimation de la mobilité durable,

l'hypothèse d'un effet « masse critique » en matière de recherche et celle de la concentration géographique croissante de cette activité)...

Pour analyser la dynamique économique des territoires de manière plus satisfaisante, il convient, au-delà des problèmes signalés ci-dessus, d'éviter trois biais que l'on retrouve dans les divers composants de la mythologie.

Le biais de réification, d'abord, nous l'avons déjà dit : les territoires ne sont pas des organisations dotées d'un objectif et luttant les unes contre les autres, ce sont des portions plus ou moins larges de l'espace géographique, définies selon différents critères, qui sont traversées par des processus sociaux et économiques qui les dépassent. Le simple fait de procéder à des classements entre les territoires sur la base de tel ou tel indicateur, d'avoir pour objectif de connaître une croissance de la population ou de l'emploi plus forte que tel territoire avec lequel on s'imagine en concurrence¹⁹, relève de ce biais.

Le biais du présentisme, ensuite, qui consiste à oublier l'histoire : nous préconisons plutôt de dissocier l'analyse des processus de long terme, qui permet de comprendre la constitution des systèmes économiques locaux, d'une analyse de plus court terme, cherchant à expliquer, à structure géographique globalement stable, les flux d'échange et les relations qui structurent les territoires dans une période donnée. S'agissant des processus de long terme, on peut ainsi démontrer que la situation actuelle de l'agglomération toulousaine est le résultat de plus d'un siècle de politiques, d'initiatives et d'événements contingents aboutissant à un système économique assez similaire à celui de Grenoble, dont l'histoire est pourtant très différente (Grossetti et Zuliani, 2013). Autre exemple, la spécialisation paloise dans l'aéronautique résulte de la volonté de l'Etat français, dans les années 1940, d'éloigner cette industrie des frontières allemandes, mais aussi du lieu de naissance de René Lucien (dans le canton d'Oloron-Sainte-Marie), alors à la tête de l'entreprise Messier, et encore de l'amour pour la montagne de Joseph Szydowski, dirigeant de Turbomeca (Ferru, 2018). Pour les analyses de plus court terme, il convient de changer de focale temporelle : analyser les liens entre acteurs, en saisissant l'origine, comprendre les logiques dans lesquelles ils sont engagés, s'interroger sur l'importance des effets frontières, ainsi que sur les décalages entre espaces socio-économiques et territoires d'intervention...

Le biais de la clôture du cadre d'analyse, enfin, qui consiste à se focaliser sur un sous-ensemble relativement étroit des processus socio-économiques, que l'on présente comme un système clos et formalisable d'acteurs (les territoires) en compétition pour l'accès à des biens, en oubliant les autres processus, parfois plus décisifs, qui n'entrent pas dans le modèle. Dans la mythologie CAME, l'attention est entièrement portée sur la capacité des métropoles à attirer les talents, les phénomènes de ségrégation spatiale étant largement occultés. Askenazy et Martin (2015) le reconnaissent d'ailleurs, en expliquant que « *les questions relatives aux ségrégations urbaines (...) sont renvoyées à plus tard* » *sic*, page 2). Or, les métropoles, ou plus généralement les zones géographiques les plus « attractives », sont aussi « répulsives » : la montée du prix du foncier, notamment, relègue dans certains quartiers les personnes aux ressources les plus faibles, elle tend également à accroître les temps de trajet des navetteurs pour venir y travailler²⁰.

¹⁹ Exemple entre mille : Alain Juppé a assigné à ses équipes l'objectif de faire de Bordeaux une ville millionnaire, « comme Valence ou Zurich, un objectif ambitieux et réaliste sur les 10 à 15 prochaines années » (source : le Parisien, 6/12/2011).

²⁰ Dans une étude pour la métropole Lyonnaise, Davezies (2016) insiste sur « l'attractivité » lyonnaise, qui fait vivre de nombreux territoires, de plus en plus lointain, eu égard à la montée du nombre de navetteurs. En oubliant de signaler que cette « attractivité » est pour partie le fruit d'une relégation : un couple d'étudiants, pour fonder une famille, s'éloigne, pour accéder à la propriété. Venir de plus loin, ce n'est pas toujours parce qu'on est attiré. C'est aussi, parfois, souvent, car on est repoussé.

Lorsqu'on évite l'ensemble des écueils recensés, il nous semble possible de raconter d'une autre façon les évolutions en cours, et d'insister sur les enjeux auxquels les territoires doivent faire face.

L'évolution de la demande, le changement technique et l'approfondissement de la mondialisation ont conduit à une transformation profonde de la structure des activités économiques, les activités présentes pesant de plus en plus, les activités productives voyant leur poids reculer. Logiquement, les territoires dynamiques du point de vue démographique comme les littoraux atlantiques et méditerranéens ou le Sud-Est de la France tirent profit de cette évolution : elles attirent plus que d'autres les populations, ce qui conduit à un développement plus soutenu de l'emploi. Cette « attractivité » n'est pas sans leur poser problème : elle conduit souvent à des problèmes de congestion, de pollution, de montée du prix du foncier, qui peuvent être à la base de processus de gentrification et/ou de conflictivité²¹.

L'activité exposée à la mondialisation reste cependant décisive pour la création de richesses et d'emplois. Contrairement à ce qu'affirment les partisans de la mythologie CAME, cette activité n'est cependant pas réservée aux métropoles : elle se déploie sur différents territoires, qui ont su accumuler sur le temps long des compétences et des ressources distinctives et s'adapter aux menaces et opportunités de la mondialisation, du changement technique et de l'évolution de la demande.

Le tableau qui suit résume les éléments de la CAME en matière de préconisation et esquisse les propositions alternatives auxquelles nous parvenons à l'issue de cet exercice.

Tableau 1 : Quelle alternative à la CAME ?

Dimension	Analyse CAME		Analyse alternative	
	Proposition	Préconisation	Proposition	Préconisation
<i>Compétitivité</i>	L'approfondissement de la mondialisation conduit à un accroissement de la concurrence territoriale	Il convient de soutenir les territoires les plus performants pour assurer la création de richesses et d'emplois	Les territoires sont traversés par des processus socio-économiques, ils participent à des systèmes multi-échelles	Il convient d'entrer par les processus, d'identifier les interdépendances et d'agir en fonction des menaces et des opportunités observées
<i>Attractivité</i>	Pour assurer la compétitivité des territoires, l'enjeu est d'attirer les talents, les créatifs, les startups	Il convient de développer les <i>soft factors</i> qui les attirent, de communiquer sur eux, de favoriser la mobilité vers ces territoires, éventuellement en l'accompagnant d'incitations financières	La mobilité des personnes et des entreprises est largement surestimée, et lorsqu'on l'observe, elle s'explique par des déterminants sociaux et des <i>hard factors</i> . Les politiques d'attractivité de chercheurs reconnus sont le plus souvent des échecs.	Les politiques d'attractivité s'apparentent à une course aux armements, il convient d'investir dans les services utiles à l'ensemble de la population présente, de développer des politiques d'accueil des migrants, qualifiés ou non, sans se limiter aux plus reconnus
<i>Métropolisation</i>	Les territoires les plus compétitifs et les plus attractifs sont désormais les	Il convient de soutenir les métropoles, les autres territoires	L'avantage métropolitain n'est pas avéré, on observe une diversité de	La focalisation sur les métropoles peut accentuer les processus de

²¹ La Silicon Valley, prise comme modèle de développement économique par beaucoup, était au départ une zone industrielle située à l'écart de la ville de San Francisco. Vicente (2016) rappelle utilement que sa croissance a entraîné de nombreux problèmes depuis le milieu des années 2010 : gentrification croissante de San Francisco, plusieurs milliers de sans-abris dans « La Jungle » de San José, manifestations des chauffeurs de bus affrétés par les Google, Yahoo !, Apple et Facebook, qui réclament une hausse de leurs salaires, ...

Dimension	Analyse CAME		Analyse alternative	
	Proposition	Préconisation	Proposition	Préconisation
	métropoles, les politiques d'aménagement de l'ensemble des territoires ne sont ni pertinentes, ni soutenables	devant s'inscrire en complémentarité ou être dédommages grâce au surplus de richesses créées	dynamiques sans lien significatif avec la taille ou la densité des territoires	ségrégation socio-spatiale, il convient de soutenir les opportunités de création de richesses qui existent sur de nombreux territoires
<i>Excellence</i>	L'économie est dominée par des logiques selon lesquelles <i>winner take all</i> et les leaders créent les activités et les emplois	Il convient de focaliser les investissements sur les personnes, les entreprises, les territoires excellents et d'éviter le saupoudrage	« L'excellence » est par nature non anticipable et les personnes ou organisations repérées comme « excellentes » par divers indicateurs sont la partie la plus visible d'un travail collectif. Focaliser sur les talents d'hier ne dit rien des talents de demain, couper une « élite » de sa « base » c'est la conduire à s'étioler	Il convient de soutenir la diversité des initiatives pour alimenter le jeu (inévitable) d'essais/erreurs et qu'émergent les projets qui se révéleront les plus pertinents pour l'avenir

Un des problèmes est que la mythologie CAME est très partagée dans les différents courants politiques présents en France. Les principaux candidats à la dernière élection présidentielle ont soit bénéficié de conseils de certains des auteurs que nous avons cités, soit se sont référés à leurs travaux ou à d'autres similaires. Ils la tiennent plus ou moins pour une description adéquate de la réalité, que celle-ci leur convienne, qu'ils la rejettent ou qu'ils s'efforcent de la transformer. Sur un plan politique, notre critique n'est donc pas réductible à un engagement envers l'un ou l'autre de ces courants. Notre critique n'est pas non plus une défense d'un discours « anti-urbain » qui valoriserait les espaces ruraux : nous serions aussi critiques si le discours dominant faisait des villes moyennes ou des espaces ruraux l'avenir économique de la France. Nous contestons seulement une lecture particulière du fait urbain, lecture dont nous avons essayé d'identifier les composants. Sortir de cette mythologie peut aider à imaginer d'autres types d'analyse et d'autres types de politiques.

L'enjeu, en termes d'action publique, consiste selon nous à sortir du culte de l'excellence, de l'attractivité, du tout-métropole, qui diffuse à toutes les échelles de territoires et qui conduit le plus souvent à un gaspillage d'argent public : pour attirer une entreprise, les territoires sont prêts à prendre en charge des sommes de plus en plus importantes, sommes que les acteurs privés auraient vocation à assumer, mais que la puissance publique assume désormais, dans une sorte de « course aux armements »²². Il serait préférable de redéployer l'argent mis dans la CAME dans l'équipement des territoires en ressources génériques, pour que puissent se développer en leur sein les projets les plus innovants, par définition peu ou pas anticipables, sans penser que ces innovations sont réservées à certaines types de territoires, de secteurs ou de personnes. Comparativement à d'autres pays, la France bénéficie d'un équipement de bon niveau et bien réparti géographiquement, qu'il s'agisse des

²² Ce « jeu » est particulièrement calamiteux : si un territoire n'y joue pas, il perd, si tous les territoires jouent, les positions de chacun sont globalement stables, équivalentes à celles qu'on aurait observé si aucun territoire ne jouait. La seule conséquence est celle d'un transfert de dépenses privées vers des dépenses publiques. Pour en sortir, la seule solution est de réguler à une échelle supra-territoriale (régionale, nationale et européenne) pour éviter cette compétition permanente entre territoires, régions ou pays.

équipements en matière de santé, de formation, d'infrastructures de communication. On observe cependant un certain délitement de ces équipements, sans doute en partie en raison de la diffusion de la CAME. Continuer à entretenir ces équipements, s'interroger sur les façons d'innover en la matière pour les améliorer, nous semble indispensable : non pas pour « faire du social », mais bien pour soutenir la création de richesses et d'emplois²³.

L'autre enjeu, dans le sous-domaine des politiques de développement économique, consiste à s'interroger sur les besoins d'investissement en matière de ressources spécifiques. En la matière, nous préconisons d'entrer par les processus productifs qui les traversent, plutôt que par les territoires, à s'interroger surtout sur les transformations consécutives au développement du numérique, à la transition énergétique, à l'imbrication croissante entre industries et services, caractéristiques d'une société hyper-industrielle (Veltz, 2017), pour identifier ce qu'il faut faire, en fonction des contextes territoriaux, souvent très spécifiques.

4. Quelle alternative à la CAME ? Un discours de la méthode

Les territoires²⁴ sont traversés par des processus socio-économiques et participent de ce fait à des systèmes multi-échelles. Nous suggérons donc d'entrer par ces processus, d'identifier les interdépendances et d'agir en fonction des contraintes et des opportunités observées. Nous proposons de préciser ce que l'on entend par là, en illustrant notre propos d'exemples tirés de différents travaux de terrains réalisés par nous où d'autres collègues en nous concentrant sur quelques principes méthodologiques.

Ouvrir la « boîte noire » des externalités locales : orientations méthodologiques

Comment aborder les situations spatiales lorsqu'on laisse de côté les cadres d'analyse en prêt à porter de la mythologie CAME et des approches similaires ?

Il faut commencer par la base, c'est-à-dire les catégories d'analyse. On oublie les notions de « métropole », « périphérie », « économie résidentielle », « ville globale », etc. On se trouve alors face à des espaces géographiques aménagés et peuplés au long de processus historiques de durées variées, à des organisations politiques et administratives exerçant leurs activités sur des espaces d'amplitude variable, à des activités économiques, des entreprises, des organismes publics ou privés d'éducation, de formation, de recherche, de santé, de transport, etc.

La première chose à faire est de réfléchir sur les espaces pertinents pour l'analyse. Les personnes travaillant dans les administrations tendent à considérer comme allant de soi et prioritaires les circonscriptions formelles qui leur sont attribuées, celles qui sont dans les entreprises raisonnent sur d'autres bases, plus liées à la localisation de leurs fournisseurs, leurs clients ou les marchés du travail sur lesquels ces entreprises recrutent. Les habitants ont leur propre conception, variable selon leurs activités, leurs relations personnelles, leurs parcours antérieurs. Un analyste qui s'intéresse pour une raison ou un autre à un espace, qu'il ait été sollicité par des collectivités locales ou par des groupements particuliers de personnes (syndicats, associations, entreprises), ou plus simplement que sa curiosité soit attirée par certaines caractéristiques socio-économiques de cet espace, devrait commencer par s'interroger sur la façon de délimiter le ou les espaces auxquels il s'intéresse, sans réifier les délimitations existantes et celles qu'il est amené à mettre en œuvre. Il faut évidemment une

²³ La tendance des Conseils Régionaux à cloisonner leur schéma de développement économique (SRDEII) et leur schéma d'aménagement des territoires (SRADDET) est à cet égard problématique : aménager et équiper les territoires en institutions de qualité est sans doute le levier le plus important pour le développement économique.

²⁴ Le terme « territoire » est utilisé ici dans une acception large incluant toute portion d'espace géographique délimitée pour les besoins d'une analyse (voir la question de la délimitation plus loin dans le texte).

définition de travail de l'espace considéré, mais celle-ci ne devrait jamais être gravée dans le marbre et devrait toujours être susceptible d'être ajustée au regard des informations collectées et de l'avancée des analyses.

Les analyses disponibles sur l'histoire locale (travaux d'historiens, analyses effectuées par divers spécialistes des sciences sociales) permettent en général de se faire une première idée des processus socio-historiques ayant produit la situation actuelle, même si ces analyses doivent toujours être lues et utilisées de façon critique et prudente. Les données statistiques disponibles offrent la possibilité d'un cadrage des activités (secteurs économiques entre autres) et des populations (habitants, usagers, étudiants, actifs ...) pour peu que l'on soit attentif aux conditions de production et aux limites des sources utilisées. Données historiques et statistiques permettent à l'analyste de dresser un premier tableau de l'espace auquel il s'intéresse.

Ensuite il faut en général construire une information nouvelle par des enquêtes. Tout est possible : entretiens de groupe (*focus groups*), entretiens individuels, observations ethnographique, questionnaires ... L'important est de ne pas se contenter d'interroger les porteurs d'une parole officielle comme les élus ou les techniciens des collectivités locales et des services de l'état. S'il est utile de rencontrer ces personnes, il est en général indispensable d'enquêter auprès des publics de toutes sortes dont ils sont censés s'occuper : associatifs, entrepreneurs, résidents, usagers. En complément des analyses statistiques de données existantes, toujours limitées par les problèmes de délimitation et de disponibilité des sources, une méthode utile pour identifier les activités socio-économiques est l'entretien à trame biographique, éventuellement orienté vers la production de narrations quantifiées, c'est-à-dire de récits permettant le codage d'informations pour une analyse statistique (Grossetti, 2011). Parmi les questions qui aident à repérer les mondes socio-économiques figurent toutes celles qui permettent d'identifier les relations et les interdépendances. Par exemple pour un entrepreneur, il est souvent instructif de savoir quels sont ses fournisseurs et ses clients (et où ils sont situés), où il recrute ses salariés, quels sont ses concurrents (et où ils sont installés), quelles sont les difficultés auxquelles il se trouve confronté... Pour les instituts de formation, il est utile de savoir d'où proviennent les étudiants et quel est leur devenir après leurs études et quels sont les liens avec d'autres organisations locales (entreprises ou associations) ... Pour des habitants, il est intéressant de connaître les grandes lignes de leurs parcours antérieur, la façon dont ils ont obtenu un emploi, les raisons de leur installation dans la commune ou l'agglomération où ils vivent, d'analyser les déplacements domicile – travail et de cerner leurs relations sociales (familiales, amicales, professionnelles) au moyen des méthodes d'études des réseaux personnels.

Ce travail qui peut être plus ou moins long permet de faire émerger progressivement une réalité souvent complexe qui s'avère en général très éloignée des caricatures produites par les approches que nous avons critiquées. Il n'offre pas en général de solution toute faite aux questions de développement local mais peut constituer une base de discussion pour des débats entre les différents groupes de personnes intéressées par le devenir d'un espace donné. Il n'isole pas l'activité économique des autres sphères d'activité (formation, santé, transports, culture, etc.), et permet d'appréhender les interdépendances concrètes auxquelles les personnes et les activités doivent faire face.

Ces orientations méthodologiques renvoient plus généralement à une posture de recherche : nous considérons que notre travail de chercheur consiste moins à produire un modèle réducteur du monde socio-économique pour en tirer des préconisations normatives potentiellement performatives, que de proposer un « discours de la méthode », nécessairement transdisciplinaire, pour approcher un peu mieux la complexité du monde et donner à voir les enjeux à traiter, autour desquels les groupes d'acteurs concernés ont vocation à échanger et par rapport auxquels les politiques sont amenées à se positionner. Nous considérons que si les chercheurs amènent des méthodes, des outils conceptuels

et l'expérience d'autres études, toutes les personnes résidant dans un territoire ou y effectuant des activités ont une expertise, et que l'élaboration des diagnostics n'est pas la seule affaire des chercheurs et des techniciens mais qu'elle peut être effectuée de façon collective.

Les « mondes » économiques

La démarche que nous proposons considère que de nombreuses entreprises, localisés sur des territoires de toute taille, participent à des processus productifs de plus en plus fragmentés, certaines introduisant des innovations parfois peu visibles mais décisives pour la compétitivité de l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour ne prendre qu'un exemple, l'entreprise Mécafi, localisée à Châtelleraut, fabrique des aubes de moteurs d'avion pour la nouvelle génération de moteurs LEAP développés par Safran et General Electric, car c'est l'une des seules à avoir développé un procédé de fabrication d'aubes de moteur creuses (donc plus légères), ce qui en fait un maillon essentiel du processus dans son ensemble.

Au fur et à mesure des travaux que nous avons menés, nous nous sommes aperçus que les logiques économiques au sein desquels évoluaient les entreprises pouvaient donner lieu à des catégorisations assez simples. L'une de ces catégorisations, très souvent utilisée en économie de l'entreprise ou en sciences de gestion, consiste à distinguer les logiques de coût et les logiques hors coût (stratégies de différenciation). Les entreprises inscrites dans les logiques de coût et fabricant des produits relativement banals sont exposés plus violemment à la concurrence d'entreprises d'autres territoires des pays développés ou de pays en développement. Dans le cas du plateau de Millevaches, par exemple, l'une des activités importantes est l'agriculture, avec notamment l'élevage de broutards pendant 7 à 14 mois. Jusqu'à récemment, l'essentiel des éleveurs vendaient ensuite leurs broutards en Italie où ils étaient engraisés une année avant d'être abattus, préparés puis réimportés en France. Les éleveurs du plateau se sont trouvés exposés à une très forte concurrence en coût : alors que le prix pratiqué par les opérateurs français était de 1000€ la tête, il était de 800€ pour les opérateurs autrichiens ou irlandais et de 600€ pour les opérateurs polonais. L'enjeu pour le plateau de Millevaches, en matière de développement économique, dans cette activité clairement mondialisée, n'est pas de se désespérer d'être un territoire à faible densité, mais de s'interroger sur les moyens de faire évoluer le positionnement des éleveurs pour sortir de cette concurrence en coût. Deux projets sensiblement différents sont en cours de développement dans cette perspective, l'un consistant à développer au sein du territoire un centre d'engraissement, l'autre consistant à développer un pôle viande locale (cf. Bouba-Olga (2017) pour des développements).

Dans une autre étude portant sur les petites villes de Gaillac et de Graulhet à laquelle nous avons été associés (cf. Navereau, Tallec & Zuliani, 2018), spécialisée pour la première sur la viticulture et sur la deuxième autour du textile et de la mégisserie, il est possible de proposer une catégorisation plus précise, qui distingue quatre logiques économiques, qui peuvent se retrouver dans différents secteurs d'activité et structurer parfois des réseaux de personnes ou d'organisations (entreprises, services administratifs ou interprofessionnels).

Une première logique, de « quantité », est déployée par des entreprises qui visent une consommation de masse mondialisée organisée avec des produits ciblés et peu coûteux. Dans la viticulture, elle correspond à la mise sur le marché de vins de masse conçus sur une base marketing. Un équivalent en mégisserie peut se trouver dans des entreprises optimisant les approvisionnements et le traitement pour maintenir un certain niveau de qualité à moindre coût. Dans cette logique, le point clé est un équilibre entre des quantités qui ne peuvent pas être trop faibles, un certain type de qualité correspondant à une demande large, et des coûts les plus contrôlés possibles. Cet équilibre peut

fluctuer et les entreprises engagées dans cette logique peuvent être amenées à ajuster leur production très rapidement à des évolutions de la demande ou du contexte général.

Une deuxième logique, de « qualité », relève d'une forme de création se déployant dans des pratiques (des façons de faire et de produire) et des marchés (des besoins) spécifiques. Elle se différencie du « monde marchand alternatif » (cf. infra) par un travail de conception et des connexions internationales. Dans la viticulture, on peut prendre l'exemple des vins reconnus par la critique, présents dans des guides prestigieux et des restaurants gastronomiques. On peut en trouver un équivalent dans la mégisserie avec des entreprises ayant développé des innovations (le cuir « stretch ») qui ont intéressé de grandes maisons de couture. Cette logique conduit à occuper des niches correspondant à des quantités limitées et une reconnaissance forte de qualité, attestée moins par des labels ou des appellations que par la réputation des producteurs et leur insertion dans des réseaux étendus qui contribuent à attester de la qualité. La réputation des produits, qui sont traités comme des biens culturels, est très fortement associée à celle des producteurs.

Dans une troisième logique « traditionnelle », la production est inscrite dans un équilibre plus stable associé à des formes locales de standardisation. La proximité spatiale permet d'assurer la coordination de l'activité. Les vins d'appellation contrôlée correspondent à cette logique dans la viticulture. Du côté de la mégisserie on pourrait trouver un équivalent dans le cluster industriel de Graulhet pris dans son ensemble et plutôt dans la situation antérieure à celle qu'il affronte depuis quelques années. Plus généralement, cette logique se retrouve dans de nombreux clusters industriels. Contrairement à la logique « qualité » où la réputation du produit est liée à celle du producteur, ici elle est associée à son insertion dans un système local associant des producteurs, des ressources locales et des débouchés relativement stables.

Selon la dernière logique que nous proposons de qualifier « d'alternative », la production s'accorde aux besoins d'une demande très contextualisée (les personnes se connaissent ou sont engagées à des collectifs communs) et engageant de considérations morales et politiques. La coordination se réalise en grande partie sur des bases interpersonnelles ou des réseaux spécifiques, même si des labels et des organismes interprofessionnels peuvent intervenir. Exemple viticole : des vins bios de petits producteurs ayant souvent d'autres activités et engagés politiquement. Plus généralement, ce qu'il est convenu d'appeler l'économie sociale et solidaire relève en grande partie de cette logique dans laquelle ce qui prime est la qualité éthique des produits aussi bien que des modes de production et de distribution.

Ces logiques ne sont pas toujours exclusives : certains producteurs engagés dans la logique de qualité peuvent y associer une logique alternative, ou s'engager pour certains produits dans une logique plus quantitative, d'autres au départ sur une logique militante peuvent évoluer vers une logique de qualité, poussés par des clients ou des critiques (c'est un peu le cas des vins « nature »). Présentes sur le territoire étudié, elles ne lui sont bien sûr en rien spécifiques et peuvent donc constituer les bases d'une catégorisation plus générale des mondes économiques. A condition de prendre garde au fait que d'autres logiques, inexistantes sur Gaillac et Graulhet, peuvent apparaître dans d'autres contextes économiques. Ainsi à Toulouse s'est développé un système local de conception de systèmes électroniques et informatiques connectant les secteurs aéronautique, spatiale, automobile, ou électronique, des systèmes « généralistes » de ce type pouvant être également observés dans des villes comme Grenoble par exemple. Ces systèmes locaux s'inscrivent pour l'essentiel dans un monde des activités d'innovation technique qui a son histoire et ses codes. Certaines grandes villes recèlent des activités à marchés mondiaux comme la finance ou la mode qui sont rarement présentes dans plusieurs villes d'un même pays. Si certains mondes économiques sont orientés vers les consommateurs finaux, comme l'agroalimentaire, d'autres sont plus en amont des chaînes de valeur.

Il n'existe pas de liste exhaustive et finie des mondes économiques. Ni étanches ni exclusifs, ces mondes sont des ordres partiels, enchevêtrés et fluctuants, objets de tentatives multiples de définition et de redéfinition, de stratégies économiques et politiques. Mais on ne peut pas comprendre l'activité économique, et par suite les potentialités de développement des territoires, sans les prendre en compte.

Arrangements locaux et gouvernance

Pourquoi Vitré ou les Herbiers présentent-ils de telles « performances » économiques (créations d'emplois importantes, taux de chômage particulièrement faibles) alors que d'autres territoires relativement similaires sur tout un ensemble de caractéristiques (région proche, structure de spécialisation en apparence similaire, même dynamique démographique, ...) souffrent ?

La proposition générale que l'on peut formuler est qu'ils bénéficient d'arrangements entre acteurs (privés et publics) favorables à la résolution des problèmes et à la saisie des opportunités. Parfois ces arrangements ont émergé spontanément au fil des années, comme dans les districts évoqués plus haut. Parfois, ils résultent de politiques publiques, qui produisent des résultats, attendus ou inattendus²⁵, qui modifient favorablement les arrangements entre acteurs. Or, nos observations de terrain montrent que la qualité des arrangements locaux diffère sensiblement selon les territoires, l'un des problèmes récurrents résultant de différentes formes de cloisonnement. Un cloisonnement géographique, d'abord, quand les acteurs en charge du développement d'un territoire s'enferment dans leur périmètre d'intervention, occultent l'importance des relations interterritoriales et considèrent les autres territoires comme des concurrents plutôt que comme des partenaires avec lesquels collaborer pour mutualiser différentes ressources et mieux résoudre les problèmes à traiter. Un cloisonnement entre acteurs ensuite, lorsque acteurs publics entre eux, acteurs privés entre eux, ou acteurs publics et acteurs privés soit s'ignorent, soit fonctionnent sur la base de la défiance plutôt que sur des relations de confiance. Un cloisonnement entre domaines d'intervention de la puissance publique, également, lorsqu'on croit pouvoir traiter des questions de développement économique indépendamment des questions d'emploi ou de formation, de logement, de transport, etc. : on observe encore trop souvent des collectivités organisées en « silos », par exemple au sein des Conseils Régionaux, où cohabitent un service développement économique, séparé des services agriculture et tourisme, du service emploi-formation, du service territoires, ..., la mise en œuvre de réflexions et d'actions transversales étant dès lors difficile, d'autant plus que derrière cette structuration, se cachent des enjeux de pouvoir.

Une des illustrations possibles de ces problèmes de gouvernance concerne la question actuellement récurrente du recrutement des entreprises. Tous les échanges que nous avons eus ces derniers temps, que ce soit dans des grandes villes, des villes moyennes ou des petites villes, montrent que cette question est importante et que les acteurs ont du mal à trouver les réponses adaptées. L'explication de ces difficultés résulte selon nous du fait que ce problème est multidimensionnel, que « traverser la rue » ne suffit pas : dans certains cas, il résulte du fait que des entreprises à la recherche de compétences données ne parviennent pas à les trouver car les formations n'existent pas ou plus. Dans d'autres cas, c'est l'image des métiers qui pose problème. Dans d'autres cas encore, une entreprise est en capacité « d'attirer » un candidat, mais c'est l'emploi du conjoint qui pose problème, ou bien les difficultés de transport entre lieux d'habitation et lieux de travail, ou celles du logement, ou de la garde des enfants. Les questions de l'attitude des chefs d'entreprise, de leur façon de communiquer

²⁵ Grossetti et Zuliani (2013) montrent par exemple que la situation actuelle de l'agglomération toulousaine résulte pour partie de politiques publiques n'ayant pas atteint les objectifs assignés mais qui ont jeté les premières pierres du système observé aujourd'hui.

sur les postes qu'ils proposent, de leur capacité d'anticipation, de leurs modes de management se posent également parfois. Conduire une action publique favorisant l'emploi ou plus généralement le bien-être des personnes²⁶ demande à prendre conscience de cette complexité.

Au-delà de ces problèmes de cloisonnement, on observe également souvent des problèmes de temporalité : si certains des problèmes à traiter sont de court terme (mieux coordonner certaines politiques par exemple), d'autres, sans doute les plus décisifs, renvoient à des processus de long terme qui appellent des politiques structurelles (tout ce qui concerne la mise en place et le maintien d'équipements, comme les institutions d'enseignement supérieur par exemple). Or, le temps du politique, cadré par les échéances électorales, dissuade parfois de mettre en place des actions dont l'horizon va au-delà.

Pour résoudre ces difficultés, il convient de sortir de l'idée selon laquelle la question du *matching* ne dépend que de la taille du marché du travail : elle dépend précisément de la capacité des acteurs à analyser le problème en appréhendant l'ensemble de ses dimensions, à hiérarchiser les problèmes rencontrés, qui varient selon les territoires, puis à apporter un ensemble de réponses adaptées, sur les bonnes temporalités, en dépassant les cloisonnements identifiés plus haut.

Pour avancer dans le développement d'arrangements locaux plus favorables, sur cette question du recrutement comme sur d'autres, la préconisation que nous pouvons formuler suite à nos observations de terrain consiste à confier un rôle d'animation et de coordination territoriales à une personne ou un petit groupe de personnes, connaissant en profondeur à la fois les acteurs économiques du territoire et les réponses que peut apporter la puissance publique (au sens large), capable d'identifier les problèmes à traiter et d'alerter les acteurs en charge de leur résolution, pour favoriser leur traitement transversal. Il n'est pas sûr que cet « animateur-coordonateur » territorial, individuel ou collectif, doive être rattaché à une institution précise, car, selon les terrains d'étude, nous avons constaté que l'acteur en mesure d'assurer ce rôle ne dépend pas toujours de la même institution. Il convient également de veiller à ce que les préconisations de cet acteur n'enferment pas le territoire sur un trop petit monde, que de nouveaux venus puissent rapidement être intégrés aux réseaux des coordinateurs. Les personnes en charge de ces activités de coordination doivent être capables de connecter les acteurs et de les orienter. Ces personnes devraient avoir de préférence une expérience professionnelle antérieure, dans des activités liées à l'innovation et bénéficier de formations sur le développement économique local et l'analyse des réseaux sociaux.

Etant donné que les problèmes socio-économiques se déploient à des échelles géographiques relativement fines (inférieures à l'échelle régionale ou départementale), il nous semble que de tels dispositifs doivent s'imaginer eux-mêmes à des échelles fines (les zones d'emploi par exemple), en impliquant côté institutions les EPCI. Mais afin d'éviter l'enfermement des territoires sur eux-mêmes et de prendre en compte immédiatement les questions d'interterritorialité, et compte-tenu des compétences conférées aux Régions, il nous semble que c'est à l'échelle régionale que l'on pourrait coordonner l'ensemble des dispositifs locaux. C'est à cette échelle régionale, également, que l'on doit dégager des ressources pour que les territoires ne disposant pas des moyens internes suffisants pour faire ce travail de coordination-animation puissent le mettre en œuvre.

²⁶ Dans beaucoup de territoires, les acteurs de terrain se rendent compte que la recherche d'emplois à tout prix n'est pas forcément la meilleure solution. Cela peut conduire à chercher à pousser les personnes vers des métiers en tension qui ne les intéressent pas suffisamment pour se traduire par une insertion satisfaisante. Il vaut souvent mieux partir des projets des personnes et chercher à les rendre faisables.

La question de la fabrication des politiques publiques

La façon dont nous proposons d'analyser les problèmes socio-économiques en intégrant leur dimension territoriale nous éloigne, on l'aura compris, de la tentation du modèle, qui consiste à déduire d'analyses théoriques plus ou moins bien étayées un modèle générique de développement économique. Cette tentation du modèle a structuré les politiques de développement économique local, depuis la mode des districts industriels des années 1990, qui a donné lieu à la politique des SPL, en passant par la mode des clusters et sa déclinaison en politique des pôles de compétitivité des années 2000, jusqu'à la mode actuelle des métropoles²⁷.

Elle nous éloigne également d'une autre façon de produire des politiques publiques, très en vogue actuellement chez les économistes, qui consiste à prôner la mise en œuvre d'expérimentations, idéalement sous forme d'expériences contrôlées (sélection aléatoire d'une population test bénéficiant d'une politique et d'une population témoin n'en bénéficiant pas), d'analyser les résultats de l'expérimentation et, en cas de succès probant, de généraliser la dite politique (voir Duflo *et al.* (2006) par exemple).

Cette façon de produire des politiques publiques est une autre forme d'identification d'un modèle générique de développement économique, qui n'est pas le résultat de modélisations théoriques mais qui découle de ce que nous disent les données. Elle se heurte cependant au même problème, à savoir la diversité des contextes territoriaux, ce qui fait que, bien souvent, lorsqu'on généralise la politique expérimentée, les résultats sont décevants²⁸.

Est-ce à dire alors qu'aucun enseignement ne peut être tiré des pratiques positives identifiées à tel ou tel endroit ? Il nous semble que non. Dans tout un ensemble de cas, nous considérons que les principaux enseignements que l'on peut tirer relèvent moins de la solution ou du dispositif générique à mettre en place que de la démarche, du processus à implémenter : d'où l'importance, comme nous l'avons expliqué plus haut, d'un « discours de la méthode » plutôt que de la proposition d'un modèle.

Nous considérons ensuite qu'il est important de donner à voir ce qui a été expérimenté, sur tout un ensemble de sujets, à différents endroits, moins pour ériger ces expérimentations en modèle à reproduire, que pour nourrir la réflexion des acteurs situés sur d'autres territoires, qui pourront alors s'en inspirer si cela s'avère pertinent compte-tenu de leur contexte et des problèmes qu'ils rencontrent, quitte à modifier certains points. Cette façon alternative de concevoir les politiques publiques est proposée par exemple par les porteurs de l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée » : l'objectif affiché par ATD Quart-Monde, initiateur de la démarche, n'est pas d'expérimenter puis de généraliser, mais d'expérimenter et d'offrir ensuite aux territoires qui considèrent que le dispositif est adapté à leur contexte l'opportunité de bénéficier d'un droit d'option sur cette politique.

On peut imaginer alors qu'à l'échelle des régions ou de l'Etat, on donne à voir tout un ensemble de démarches identifiées sur les territoires qui sont considérées par les usagers comme positives, en insistant sur les contextes territoriaux au sein desquels elles ont été initiées, sur les processus précis mis en œuvre, sur les difficultés rencontrées, ..., afin de que d'autres territoires puissent s'en nourrir. Cette façon de produire des politiques publiques nous semble parfaitement en phase avec notre façon d'analyser les processus sociaux-économiques, en prenant en compte la diversité des contextes

²⁷ Nous sommes beaucoup moins critiques sur les politiques de SPL et de Pôles de compétitivité que sur la mode actuelle autour des métropoles et de leur ruissellement : même si elles souffrent de différentes limites, les deux premières ont le mérite d'insister sur l'importance des collaborations et du décloisonnement entre acteurs.

²⁸ pour d'autres critiques des expériences contrôlées, voir Rodrick (2008) ou Deaton (2009).

territoriaux. Elle peut être adaptée au déploiement de politiques de développement économique plus transversales, mais aussi à d'autres types de politiques publiques. Nous pensons notamment aux enjeux essentiels à régler en matière de transition écologique : si certaines dimensions appellent des réponses à des échelles nationales, continentales, voire mondiales, d'autres supposent d'inventer des réponses qui prennent en compte les spécificités des contextes locaux.

Un autre aspect de la démarche que nous suggérons consiste à être attentif à la capacité d'adaptation des politiques mises en place. Il n'est pas toujours avisé de créer des irréversibilités lourdes en privilégiant des équipements destinés à une activité sur laquelle on mise tout, au détriment des autres options. Pensons à l'implantation de certains parcs de loisirs ou à la localisation de certaines gares à la discrétion de politiques provisoirement influents, à certains équipements énergétiques, etc. Non seulement les sommes en jeu sont souvent conséquentes, mais en plus, l'investissement une fois réalisé, il devient parfois irréversible, le coût de fermeture étant ensuite supérieur à ce que coûte le maintien d'un équipement, même lorsque celui-ci n'est pas rentable. Les contextes économiques sont fluctuants et incertains, il est important d'éviter les effets d'enfermement dans des filières particulières, même si la spécialisation peut être une bonne chose, comme le montre l'exemple des clusters industriels que l'on trouve un peu partout dans le monde. Les capacités d'adaptation passent par le maintien de services génériques de qualité (éducation, santé, transports, etc.) et par une réflexion approfondie lorsque des investissements lourds semblent devoir créer des irréversibilités (une ligne de transport ou des équipements spécialisés et coûteux dédiés à un type très particulier d'activité par exemple).

Conclusion

Dans cet essai, nous avons présenté de façon systématique et organisée ce que nous percevons comme des mythes qui se renforcent les uns les autres dans les analyses et les discours sur les aspects spatiaux de l'activité économique. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un système parfaitement cohérent repris à l'identique par tous les auteurs. Certains s'intéressent à l'un des ingrédients que nous avons identifiés et non aux autres. Leurs positions ne sont pas identiques et présentent des nuances que nous n'avons pas développées en détail dans notre souci de faire apparaître la structure d'ensemble de la mythologie.

Les liens que nous nous sommes efforcés de mettre en évidence entre ces ingrédients ne sont pas toujours systématiques, et présentent eux-mêmes des variations. Donc, soyons clair, la mythologie CAME n'est pas un complot ! C'est un réseau diffus de croyances plus ou moins partagées (et souvent admises sans trop d'examen réflexif) qui fonctionne à notre sens comme un système lorsqu'on se place à l'échelle du petit monde des personnes — chercheurs, consultants, technocrates, élus — qui se préoccupent de développement économique local, d'aménagement du territoire, de politique régionale, soit de la dimension spatiale des activités socio-économiques.

Sur chaque mythe pris de façon séparée, de nombreux auteurs — nous en avons cité certains — ont, tout comme nous, contesté les éléments d'argumentation toujours présentés à leur appui (mesures de la productivité locale, de la création d'emploi ou de la mobilité) et présenté des résultats empiriques robustes et cumulatifs qui contredisent ces mythes. Mais cette critique a du mal à se faire entendre à cause entre autre du caractère systémique de la mythologie : oui, tel aspect est contestable, mais si on l'écarte, alors il faudrait abandonner d'autres aspects qui semblent plus robustes. L'aspect systémique est à notre sens très important pour expliquer la résilience de ces croyances. Même si l'on

ne se situe pas au niveau de cohérence d'un « paradigme » à la Thomas Kuhn, on peut probablement transposer certaines de ses analyses, comme le fait que l'accumulation de données contradictoires (une « réfutation » à la Popper) ne suffit pas à faire abandonner le système de croyances. En particulier, conformément aux analyses de Kuhn, ce système ne peut être mis en danger que si un système concurrent émerge.

Dans les dernières parties de ce texte, nous avons essayé de réfléchir à ce que pourrait être un système alternatif d'interprétation des mêmes phénomènes qui ne tombe pas dans les mêmes pièges que la mythologie CAME. Il ne s'agit pas de substituer une grille d'analyse toute faite à une autre, mais de donner des outils pour appréhender la complexité des phénomènes concrets.

Mais en la matière qui nous intéresse, l'interprétation ne suffit pas. Ces croyances sont associées à des politiques publiques auxquelles la mythologie CAME fournit un cadre cohérent. La déconstruire et imaginer un autre cadre d'analyse comme nous nous sommes efforcés de le faire ne suffit pas si ce n'est pas accompagné de lignes d'action alternatives. Nous en avons esquissé quelques unes, en proposant des éléments de méthode les plus précis possibles dans le dernier point, mais il est évident qu'il s'agit pour l'ensemble des participants du domaine d'une entreprise de longue haleine qui demandera le concours de nombreux économistes, géographes, historiens et sociologues. Nous espérons que ce texte pourra contribuer à faire émerger une communauté critique pluridisciplinaire et soucieuse de rigueur empirique, capable de proposer des approches nouvelles et robustes dont le monde actuel a le plus grand besoin.

Bibliographie

Askenazy P. et Martin P., 2015, « Promouvoir l'égalité des chances à travers le territoire », note du CAE n°20.

Baldwin R., 2017, *The Great Convergence: Information Technology and the New Globalization* (Cambridge: Belknap Press).

Baude J., 2015, « Les métropoles créent-elles plus d'emploi ? », Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Urbaine Nancéenne, octobre.

Berger S., 2006, *Made in monde: les nouvelles frontières de l'économie mondiale*, *Seuil*.

Bonnacorsi A. et Daraio C., 2005, « Exploring size and agglomeration effects on public research productivity », *Scientometrics*, Vol. 63, n°1, pp.87-120.

Bouba-Olga O., 2017, *Dynamiques territoriales : éloge de la diversité*, Editions Atlantique.

Bouba-Olga O., Grossetti M., 2015, *La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ?*, Revue de l'OFCE, n°143, p. 117-144.

Bouba-Olga O., M. Grossetti, B. Tudoux, 2018, Les inégalités spatiales de salaire en France : différences de productivité ou géographie des métiers ?, <hal-01679747>

Bouba-Olga O., M. Grossetti, B. Tudoux, 2016, On voit des métropoles partout, sauf dans les statistiques, <hal-01276897>

CGET, 2018, Rapport sur la cohésion des territoires, juillet.

Charmes E., 2014, « Une France contre l'autre ? », La vie des idées, 5 novembre.

- Combes, P.-P., Duranton, G. & Gobillon, L., 2015, « Salaires et salariés en Ile-de-France », *Revue Economique*, 66 (2), 317-350.
- Combes P.-P. et Gobillon, 2014, « The Empirics of Agglomeration Economies », PSE Working Papers n°2014-31, <halshs-01071761>
- Dahl, M. S., & Sorenson, O., 2009, The embedded entrepreneur. *European Management Review*, 6(3), 172-181.
- Davezies L. & Pech T., 2014, La nouvelle question territoriale. *Terra Nova*, septembre.
- Davezies L., 2016, « La Métropole de Lyon, un moteur de solidarité interterritoriale », *Grand Lyon*, juin.
- Deaton A. (2009) *Instruments of Development: Randomization in the Tropics, and the Search for the Elusive Keys to Economic Development*. Mimeo Princeton University, janvier.
- Delisle et Lainé, 1998, « Les transferts d'établissements contribuent au desserrement urbain », *Economie et Statistique*, n°311, p. 91-106.
- Duflo E., Glennerster R., Kremer M. (2006) *Using Randomization in Development Economics Research: A Toolkit*. MIT Department of Economics Working Paper, n° 06-36.
- Duranton G., Puga D., 2003, Microfoundations of urban agglomeration economies, chapitre préliminaire en vue de de la publication dirigée par J. Vernon Henderson et Jacques-François Thisse, *Handbook of Regional and Urban Economics*, North Holland.
- Estèbe P., 2013, « Le système de redistribution est un facteur d'unité exceptionnel », *Libération*, 6/08/2013.
- Ferru M., 2018, Trajectoire de développement d'un territoire non-métropolitain: l'apport des méthodes mixtes pour l'analyse du bassin palois. In Pecqueur B., Nadou F. (dir), *Mutations économiques et dynamiques territoriales. Transitions, intermédiations, innovations, l'Harmattan*, chapitre n°5, à paraître.
- Finance O., 2017, « Trajectoires d'intégration des villes françaises dans les réseaux économiques et financiers des firmes transnationales étrangères », *Annales de géographie*, 2017/6 (N° 718), p. 754-781.
- Florida, R., 2002, *The Rise of the Creative Class and How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York : Basic Books.
- France Stratégie, 2016, « Dynamiques et inégalités territoriales », juillet.
- France Stratégie, 2017a, « Dynamique de l'emploi et des métiers : quelle fracture territoriale ? », n°53, février.
- France Stratégie, 2017b, « Dynamique de l'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants », n°64, novembre.
- Frick S. & Rodriguez-Pose A., 2017, "Big or small cities? On city size and economic growth," CEPR Discussion Papers 12324, C.E.P.R. Discussion Papers.
- Galland O., 2016, "Christophe Guilluy et la France périphérique", *Telos-eu*, 14 décembre.
- Geoffard P.-Y., 2016, « Pas de mondialisation sans redistribution », *Libération*, 14/11/2016.

- Gilli F., 2017, « Deux France se feraient face ? C'est un peu rapide ! », *Le Monde*, 27/04/2017.
- Gingras Y., 2009, « Le classement de Shanghai n'est pas scientifique », *La Recherche*, n°430, 46.
- Grossetti M., 2011, « Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux », *Terrains et Travaux*, n°19, pp. 161-182.
- Grossetti M., Jean-François Barthe, Nathalie Chauvac, 2016, *Innovateurs ordinaires : Une enquête sociologique sur des startups françaises*, texte provisoire d'un ouvrage <halshs-01377992>
- Grossetti M. et J.-M. Zuliani, 2013, « La construction d'un système industriel de haute technologie à Toulouse entre logiques locales et logiques nationales », in Patrick Fridenson et Pascal Griset (dir.) *Entreprises de hautes technologies. État et souveraineté depuis 1945*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, pp. 267-281.
- Guilluy C., 2014, *La France périphérique : comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion.
- Guilluy C., 2016, *Le Crépuscule de la France d'en haut*, Flammarion.
- Kalantzis Y. et Thubin C., 2017, « Les causes de la désindustrialisation en France », Banque de France, Bloc-Notes Eco, 16/11/2017.
- Krugman, P., 2017, "The Gambler's Ruin of Small Cities (Wonkish)", *The New-York Times*, 30/12/2017.
- Larceneux A., 2018, « Géographie de la production et des revenus ? Remarques critiques sur les analyses de Laurent Davezies », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, à paraître.
- Levy Jacques, 2015, « Penser les régions avec leurs habitants », *Revue de l'OFCE*, n°143, pp. 277-294.
- Levy J., 2016, « Les riches ont voté Trump, les villes Clinton », *Le Monde*, 16/11/2016.
- Lotka Alfred J. (1926). « The frequency distribution of scientific productivity ». *Journal of the Washington Academy of Sciences* 16 (12): 317–324.
- Maisonobe M., M. Grossetti, B. Milard, L. Jégou & D. Eckert, 2017, "The global geography of scientific visibility: a deconcentration process (1999–2011)". *Scientometrics*, octobre 2017. DOI 10.1007/s11192-017-2463-2
- Martin P., Mayer T. et Mayneris, F., 2011, « Spatial concentration and plant-level productivity in France », *Journal of Urban Economics*, 69(2), p. 182–195.
- Martin-Brelot H., Grossetti M., Eckert D., Gritsai O., Kovács Z., 2010, « The Spatial Mobility of the 'Creative Class': A European Perspective », *International Journal of Urban and Regional Research*, 34 (4), p. 854–870.
- Merton R. (1968). *The Matthew effect in science*. *Science* 159:56–63. Pagereferences are to the version reprinted in Merton (1973). *The Sociology of Science*. Chicago University Press, Chicago.
- Métropolitiques (La rédaction de), 2018, "Inégalités territoriales : parlons-en !", *Libération*, 15 octobre 2018.
- Navereau B., Tallec J., Zuliani J.-M., 2018, « Quelles centralités hors des métropoles ? La trajectoire des petites villes européennes comme enjeu d'équité territoriale », *Colloque international de Lamballe*, 22-23 mars.
- Piketty, T., 2013, *Le Capitalisme au XXIème siècle*, Seuil.

- Poupard Gilles, 2015, « Développement local et emploi productif : un monopole des métropoles ? », *Population & Avenir* 2015/5, n° 725, p. 4-8.
- Reix F., 2008, « L'ancrage territorial des créateurs d'entreprises aquitains : entre encastrement relationnel et attachement symbolique », *Géographie, économie, société* 1/(Vol. 10) , p. 29-41
- Rieutort, 2017, « La ruralité en France : des potentiels oubliés ? », *Population & Avenir*, 2017/1 (n° 731), p. 4-7.
- Rodrik D. (2008) *The New Development Economics: We Shall Experiment, but How Shall We Learn?* HKS Faculty Research working paper Series, n° 08-055.
- Sassen S., 2004, « Introduire le concept de ville globale », *Raisons politiques*, 2004/3 (n° 15), p. 9-23.
- Scott A. J., 2010. "Jobs or amenities? Destination choices of migrant engineers in the USA", *Papers in Regional Science*, Wiley Blackwell, vol. 89(1), pages 43-63, March.
- Shearmur R, Terral L Polese M, 2013, « La géographie de la croissance d'emploi en France à l'aune de processus nord-américains : vers une théorisation du contexte », *Cybergeo : Revue Européenne de Géographie* [en ligne], Espace, Société, Territoire. URL : <http://cybergeo.revues.org/25703>, DOI : 10.4000/cybergeo.25703.
- Sternberg R., 2012, "Learning from the Past? Why 'Creative Industries' Can hardly Be Created by Local/Regional Government Policies", *Die Erde; Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin* 143(4):293-317
- Vanier M., 2017, « L'aménagement du territoire en France au XXIe siècle », *La Tribune*, 15 juin.
- Viard J., 2018, « Pour une politique disruptive du territoire : vers un nouveau pacte territorial national », *Fondation Jean Jaurès*.
- Veltz P., 2015, Entretien avec Pierre Veltz, Propos recueillis par Sandra Moatti, « "L'industrie est dans les métropoles !" », *L'Économie politique*, 2015/4 (N° 68), pp. 7-19.
- Veltz P., 2017, *La société hyper-industrielle : le nouveau capitalisme productif*, *La République des Idées*.
- Vicente J., 2016, *Economie des clusters*, La Découverte, collection « Repères ».
- Zimmerman J., 2008, "From brew town to cool town: Neoliberalism and the creative city development strategy in Milwaukee", *Cities*, 25, p. 230–242.